

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechteli-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame

CO-DEC

Solutions informatiques

www.co-dec.ch

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

PARC NATUREL RÉGIONAL CHASSERAL

Nuit des chauves-souris et survie douce en nature

La traditionnelle Nuit européenne des chauves-souris aura lieu le vendredi 28 août à Sonceboz-Sombeval. Du 20 août au 3 septembre, les plus intrépides pourront quant à eux partir en semaine de bushcraft et survie douce. Les places sont limitées et les inscriptions obligatoires pour les 2 manifestations. Ne tardez pas!



Photo: Manuel Rey / CCO

Nuit des chauves-souris

La 24^e édition de la Nuit des chauves-souris se déroulera, dans le Parc Chasseral, le vendredi 28 août à Sonceboz-Sombeval, de 20h à 22h30. Des spécialistes du Centre de coordination ouest pour l'étude et la protection des chauves-souris (CCO) accueilleront petits et grands par tous les temps pour cette soirée interactive et gratuite (offerte par le Parc Chasseral) sur ces animaux fascinants, discrets et méconnus.

- Lieu de rendez-vous: communiqué lors de l'inscription.
- Horaire: 20h-22h30.
- Prix: gratuit (offert par le Parc Chasseral).
- Nombre de places limité à 30 personnes. Inscription

obligatoire auprès de saintimier@jurabernois.ch ou par téléphone au 032 942 39 42.

- Les conditions d'accueil et les activités seront adaptées aux restrictions sanitaires actuelles.
- Plus d'informations: Romain Fuerst, Parc Chasseral, 032 942 39 42, romain.fuerst@parcchasseral.ch.

La Nuit européenne des chauves-souris est organisée à deux autres emplacements à proximité du Parc Chasseral cette année, à Porrentruy le vendredi 28 août (<http://bat-voulant>) et à Biemme, en allemand, le samedi 29 août (www.fledermausverein-be.ch). Les inscriptions sont également obligatoires. |pnrc

Semaine de bushcraft et survie douce

Randonnée, construction d'abri et d'outils, reconnaissance, cueillette et cuisine des plantes comestibles sur un feu allumé sans allumettes ou encore observation de la faune: autant d'aventures à découvrir sous la houlette de Nina Fischer, spécialiste en plantes sauvages comestibles et passionnée de bushcraft, *l'artisanat de la forêt*. L'occasion de se reconnecter à la nature et de réapprendre une multitude de compétences ancestrales de survie douce.

- Date et horaire: du samedi 29 août 14h au jeudi 3 septembre 16h.
- Inscription pour le week-end du 29 au 30 août sur liste d'attente.

- Option 6 jours à 650 francs par personne dès 8 personnes. Si le prix constitue un obstacle, contacter le guide.
- Option 2 jours à 190 francs par personne. Minimum 5 adultes, 2 à 4 adultes: supplément de 40 francs, 50% de réduction pour les enfants de 10 à 15 ans.
- Lieu de départ et d'arrivée: communiqué quelques jours avant la sortie.
- Matériel à emporter: communiqué au moment de l'inscription.
- Infos: Noé Thiel, info@a-hike.ch, 079 584 41 62, www.a-hike.ch, inscription jusqu'à une semaine avant la sortie.

|pnrc

SOMMAIRE

La Poussinière vit ses derniers jours Un nouvel édifice verra le jour en 2021 à Orvin	3
Chauffage à distance de La Combe Ça démarre fin août à Corgémont	5
Un corniste de renom à Courtelary Les Chambristes en concert au Temple	7
A vos balais! Bénévoles recherchés pour le clean up day	7
Une école flambant neuve Rentrée spéciale pour les élèves de Villeret	9
Impact des 4 Bornes sur la nature... ... Pro Natura le juge supportable	10
Histoire de transparence... ... sous la plume du pasteur Marco Pedroli	11
On parle d'autorité parentale Conférence de Wendy Nicolas au CIP	12
Envie de se faire une toile! Tous les films à l'affiche!	12
Période propice aux chantiers nature Quelques dates encore libres pour les classes	13
Jetez un coup d'œil à l'agenda Pour ne manquer aucun événement régional!	13
Vous saurez tout... ... de la reprise post-Covid du FC La Suze 07	14
Cri du cœur du président! ... le FC Courtelary a besoin de votre soutien!	15

Réclame



Compte privé25

- Intérêt préférentiel
- Tenue de compte sans frais
- Carte Maestro sans cotisation annuelle



Clientis
Caisse d'Epargne Courtelary

Cadeau attractif à l'ouverture
cec.clientis.ch/jeunesse

Immobilier

Emploi

À LOUER
PÉRY

Appart. 2 pièces dans maison individuelle

Grand local de rangement à disposition, cuisine habitable, grenier, place de parc, jardin.

Loyer 720 fr./mois charges comprises

Libre de suite
Tél. 032 485 12 85

À VENDRE
SONVILIER

Vaste maison de 7 pièces

Jardin, terrasse, jacuzzi, cabanon et places de parc.

Grande cuisine agencée ouverte, 2 salles d'eau, séjour avec cheminée, 5 chambres, buanderie, cave et réduits.

Prix demandé: 775'000 francs

Renseignements
079 410 99 54

Pour renforcer notre équipe, nous recherchons

une serveuse pour le service du soir à 50% - 70%

Bilingue français/allemand ou français/italien représente un avantage.

Nous attendons votre appel :
076 544 65 36 - 071 310 02 86
Demandez Monsieur Nicolosi

Restaurant La Croix Fédérale

Route de Sonceboz 4, 2604 La Heutte
071 310 02 86



Richner sa
Bestattungen
Pompes funèbres
H. Gerber
Rte de Brügg 121, Brüggstrasse 121
2503 Biel-Bienne, Tel. 032 365 31 41
www.richner-bestattungen.ch
richner.sa@bluewin.ch

ICI

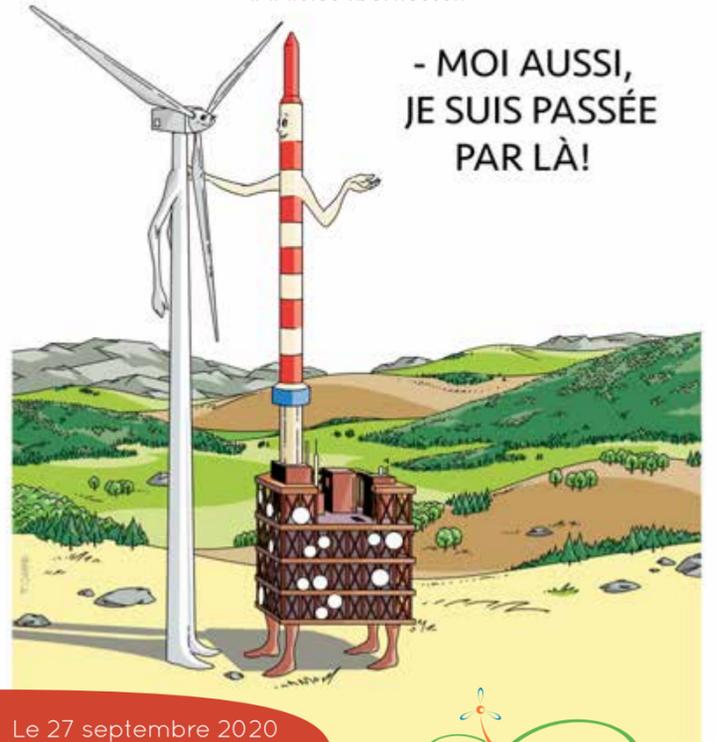
voilà votre annonce aurait été lue

2 col x 85 mm
130 francs + TVA

« LES EOLIENNES ENLAIDIRAIENT LE PAYSAGE »

Réconfort d'une grande dame:
T'INQUIÈTE!

www.les4bornes.ch



- MOI AUSSI, JE SUIS PASSÉE PAR LÀ!

Le 27 septembre 2020
Votez Oui



Vente aux enchères publiques d'un immeuble
(unique séance d'enchères)

Habitation / ancien atelier / cabanon

Judi 24 septembre à 14h00 à la Salle des ventes l'Office des poursuites et des faillites du Jura bernois, Rue Centrale 33, 2740 Moutier, l'Office des poursuites et des faillites du Jura bernois offrira en vente aux enchères publiques l'immeuble ci-après décrit :

Ban de Villeret – feuillet no 141 – Habitation (sur plusieurs immeubles), 3m² Rue de la Gare 13, 2613 Villeret; Habitation/commerce, 254 m², Rue de la Gare 15, 2613 Villeret; Remise, 25 m², Rue de la Gare 15a, 2613 Villeret; Jardin, 426 m²; surface total, 708 m².

Valeur officielle: CHF 224'700.00 (valable à partir de l'année fiscale 2020)

Valeur vénale : CHF 320'000.00 (estimation de l'expert du 27.01.2020)

L'immeuble sera vendu après trois criées, au plus offrant et dernier enchérisseur.

Avant l'adjudication et conformément aux conditions de vente, le nouvel acquéreur devra payer, séance tenante un acompte de CHF 70'000.00. Cet acompte sera réglé soit en espèces, soit au moyen d'un chèque émis par une banque suisse. Les chèques personnels ne sont pas acceptés.

En outre des garanties réelles (garanties bancaires) seront exigées séance tenante de l'acquéreur pour l'ensemble du prix de vente.

La documentation relative à cette vente sera mise à disposition des intéressés lors de la visite officielle de l'immeuble ou peut être consultée préalablement sur le site internet www.schkg-be.ch sous la rubrique réalisations immeubles. Le responsable du dossier donne volontiers des renseignements complémentaires au sujet des conditions de vente au numéro suivant: 031/635 39 75 (M. Ramseyer).

Les amateurs et intéressés pourront visiter l'immeuble le **jeudi 3 septembre 2020 à 14h00, uniquement sur rendez-vous** (prendre contact avec la personne responsable du dossier).

Office des poursuites et des faillites du Jura bernois
Département poursuites
Le chef
Frank Ramseyer

L'entreprise P. Beuret a le plaisir de vous annoncer son ouverture dès le 1^{er} septembre prochain.

Nous sommes à votre service pour tous travaux de sanitaire et de rénovation du bâtiment. N'hésitez pas à nous contacter pour un devis sans engagement.

Dépannage sanitaire 7j/7 au 079 325 46 17

P.BEURET
SANITAIRE & RENOVATION
079 325 46 17 COURTELARY

« Il va y avoir du sport! »

Gymnastique infantine FSG

Nouvelle formule sur deux sites dans le vallon

Uniquement au niveau infantine : regroupement des monitrices et des enfants de 4 à 6 ans

(1 et 2 Harmos) pour des leçons toujours plus fascinantes!

Envie de bouger et s'amuser = rendez-vous le mardi

dès le 1^{er} septembre 2020

-> Halle de St-Imier de 17h45 à 18h45

-> Halle de Corgémont de 17h30 à 18h30

Les monitrices JS du vallon

Rens. 079 706 97 83 ou 079 759 62 42

bechtel-imprimerie.ch

Venez nombreux!

Gratuit pour tous

Trouvez votre place avec le code QR

		Courtelary 300m	Sonceboz 25m
Vendredi	28 août	17 h 30-19 h 00	
Samedi	29 août	09 h 00-11 h 30	
		14 h 00-16 h 00 Tirs obligatoires	
		16 h 00-18 h 00 Tir de la mi-été	
Dimanche	30 août	09 h 00-11 h 30	
Lundi	31 août	18 h 00-20 h 00 Tirs obligatoires	
Vendredi	11 sept.		18 h 00-20 h 00
Samedi	12 sept.		14 h 00-19 h 00
Dimanche	13 sept.		09 h 30-12 h 00

Le stress vous submerge ?

Un entretien aide. Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.



Aide par mail: www.143.ch

Compte 30-14143-9

SASDBV DOMALARME

En cas d'urgence nous sommes à votre disposition 24h/24.

Sécurité à partir de CHF 55.- par mois chez vous et également en déplacement.



Plus d'informations:
Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon
Tél. 032 358 53 53, www.sasdbasvallon.ch



Société de tir La Suze - Renan

Informations importantes – Tir en campagne du giron « Haut-Vallon »

Chers amis tireurs, nous vous informons que le Tir en Campagne 2020 aura lieu au stand de tir de Renan selon les horaires suivants:

Mercredi 26 août 2020 de 18h00 – 20h00

Samedi 29 août 2020 de 13h30 – 17h00

La séance initialement prévue le vendredi 28 août a été annulée.

Les informations concernant les mesures sanitaires liées au Covid-19 seront mises en place. La société de tir se réjouit de vous accueillir nombreux (ses) lors de cette manifestation.

Le comité

COMMUNE DE SAUGE AVIS OFFICIELS



Masques de protection

Suite aux dernières mesures prises par le Conseil fédéral dans la lutte contre la pandémie liée au Covid-19, la Municipalité de Sauge a pris la décision de mettre à disposition de la population des masques de protection.

Chaque ménage peut venir retirer gratuitement 50 masques auprès du secrétariat municipal pendant les heures d'ouverture habituelles.

Malgré certains assouplissements, la Municipalité de Sauge rappelle que les règles d'hygiène et de conduite sont toujours valables et demeurent la meilleure façon de se protéger et de protéger les autres. | cm

Celtor

Changement d'horaire à Frinwillier

Nous vous informons que dès la semaine prochaine, les sacs et vignettes Celtor seront en vente au Centre de Frinwillier le mardi entre 17h et 17h30. Merci d'en prendre bonne note! | cm

Bureau de vote

Au vu des prochaines votations fédérales, le bureau de vote du 27 septembre a été constitué comme suit: Plagne (salle du conseil municipal au Haut du Village 8): président: Nils Medici; secrétaire: Anne Grosjean; membres: Sarah Bangarter, Valérie Brechbühl, Sandra Studer, Stève Geiser.

L'heure d'ouverture est de 11 heures à midi. | cm

Nomination d'un nouvel employé de la voirie

Pour succéder à René Gyger, l'exécutif de Sauge a engagé Amaury Habegger à compter du 1^{er} septembre. Amaury Habegger, domicilié à Tramelan, a été retenu parmi 15 candidatures.

Au bénéfice d'un CFC dans le domaine technique et d'une expérience dans la mise en place d'une Step, le conseil municipal estime que Amaury

Habegger dispose des compétences nécessaires pour relever ce défi et se réjouit de pouvoir collaborer efficacement avec lui.

Par ailleurs, les autorités communales remercient d'ores et déjà René Gyger pour son engagement au service de la commune durant ces 4 dernières années. | cm

Le cadastre RDPPF

Quiconque possède des terres en Suisse ne peut pas les utiliser à sa guise. Le cadre réglementaire mis en place par le législateur et les autorités doit en effet toujours être respecté. Le cadastre des restrictions de droit public à la propriété foncière (cadastre RDPPF) dresse l'inventaire des principales restrictions applicables aux immeubles, conformément aux dispositions légales et aux actes édictés par les autorités (p. ex. zones à bâtir). Il complète ainsi le registre foncier, qui fait état des restrictions de droit privé. Le cadastre RDPPF permet par conséquent de

représenter les restrictions à la propriété foncière de manière centralisée, officielle et fiable.

Depuis le 23 juillet, la commune de Sauge est intégrée dans le cadastre RDPPF.

Le cadastre RDPPF peut être consulté sur le géoportail du canton de Berne. Il est en outre possible d'établir au format PDF un extrait par parcelle comprenant les dispositions légales correspondantes.

Vous trouverez de plus amples renseignements concernant le cadastre RDPPF sur le portail du cadastre RDPPF de la Confédération et sur notre site internet. | cm

16 communes 1 journal

ORVIN

Une page se tourne pour la Poussinière



Construite en 1973, l'école enfantine d'Orvin vit ses dernières heures. Plus de 900 bambins ont débuté leur vie éducative dans ce lieu partagé avec le Chœur d'Hommes aujourd'hui disparu et la Fanfare Harmonie d'Orvin. Certains Orvinois l'appelaient plus communément La Poussinière, très joli nom pour un centre d'accueil préscolaire. Certains éducateurs y ont passé la grande partie de leur

vie professionnelle, et regardent avec une certaine nostalgie la disparition de la bâtisse (voir photos avant/après JCL).

Sylvain Grosjean, conseiller municipal responsable des bâtiments municipaux, confiait que pour la nouvelle reconstruction, deux classes composeraient l'édifice, à l'instar d'un grand hall d'entrée.

Par souci d'écologie, le bâtiment sera équipé d'une ventila-

tion à système de flux et reflux et de panneaux solaires sur le toit côté sud.

Les concepteurs du nouvel édifice en sont Tanguy Poffet et Bastien Jeandrevin, lauréats du concours d'architecture de Tavannes en juillet 2018. Pour Sylvain Grosjean, une grande page se tourne, avec en point de mire l'inauguration du nouvel édifice dans le courant 2021. | jc/

Réclames

musicales JUBE

Le Salon de Musique
2612 Cormoret

6 concerts

21 août - 6 septembre

Adulte: CHF 30.-
Enfant < 10 ans: CHF 10.-

www.lesdm.ch
076 343 60 64

Musicales JUBE
Nos partenaires: La Goule à St-Imier / CJB - Swisslos

J'AI JAMAIS ÉTÉ AUSSI VIEUX

REPAS CONCERT SARCLORET

Sort enfin un nouveau cd!
(beau comme des déconfinés)

RESERVEZ RAPIDEMENT PLACES LIMITEES (80 PERSONNES PAR JOUR)

Clientis ARENA

LE HC SAINT-IMIER PRESENTE

Vendredi 11.09.20
Repas : 19h00
Concert : 21h00

DIMANCHE 13.09.20
Repas : 12h00
Concert : 14h00

Repas concert : CHF 45.- Tartare ou Côtelette

Concert : CHF 25.- / Dimanche moins de 16 ans CHF 15.-

Sur place petite restauration : Hamburgers et saucisses

Réservations sur www.sainti-bats.com ou Au P'tit Caf à Saint-Imier

C'est avec plaisir que nous vous informons de la reprise du cabinet dentaire du Docteur Francis Rebetez à Tavannes par le cabinet dentaire du Docteur Ramon Studer à Malleray.

Les locaux du cabinet dentaire à Tavannes seront rafraîchis, modernisés et informatisés durant le mois d'août. Nous serons prêts à vous y accueillir à partir du mois de septembre. En cas d'urgence, nous restons joignables par téléphone.

Les dossiers des patients du Docteur Rebetez seront repris dans un souci de continuité des soins. Les nouveaux patients sont également les bienvenus.

Nous avons à cœur d'offrir sur les deux sites un accueil chaleureux, ainsi qu'une prise en charge dentaire de qualité suisse, à la pointe de la modernité et de la technologie.

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone pour de plus amples informations.

Nous nous réjouissons de pouvoir faire votre connaissance.

CABINET DENTAIRE DR RAMON STUDER SA

GRAND-RUE 27 – CH-2710 TAVANNES
032 481 23 73 – INFO@STUDER-DENTAL.CH
WWW.STUDER-DENTAL.CH

bechtel-imprimerie.ch



**SIMPLEMENT!
MIEUX**
LIRE. ÉCRIRE. CALCULER. ORDINATEUR.

Cours de lecture,
d'écriture, de calcul
pour adultes parlant français

0800 47 47 47
www.lire-et-ecrire.ch

Association
Lire et Écrire



La Roseraie

Home médicalisé pour
personnes âgées propose:

des **COURTS SÉJOURS**, après
une hospitalisation, pour soulager un proche
aidant ou des **LONGS SÉJOURS**.

Dans des **CHAMBRES INDIVIDUELLES**
avec salle de bains. Lieu de vie avec activités
journalières, cuisine de saison.

LA ROSERAIE
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

Favorisez
nos annonceurs

Numéro national
0842 80 40 20

Pour vous – chez vous
**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**

Secteur Tramelan, Les Reussilles et Mont-Tramelan:
SAMD, 032 487 68 78

Secteur La Heutte, Péry, Orvin, Frinvilier, Plagne, Vauffelin et Romont:
Service du Bas-Vallon, 032 358 53 53

Secteur Vallon de Saint-Imier (de La Ferrière à Sonceboz-Sombeval):
SASDOVAL, 032 941 31 33

ou inscription en ligne à l'adresse www.opanspitex.ch



Bonjour à toutes et à tous,

L'été arrive tantôt à sa fin pour laisser place à l'Été indien. Nous sommes restés positifs et avons préparé pour notre fidèle clientèle un beau carnet d'excursions et voyages redécouverte de nos belles régions helvétiques, et si Covid-19 le permet, un séjour en Espagne, avec notre offre de carte fidélité.

Carte argent	Fr. 50.-	un rabais de 5%
Carte gold	Fr. 100.-	un rabais de 10%
Carte couple	Fr. 150.-	un rabais de 10%

Cette offre est valable une année pour tous nos voyages, soit du 01.07.2020 au 30.06.2021

Lors de nos voyages, soyez rassurés, toutes les directives et mesures sanitaires Covid-19 sont respectées et vous voyagerez en toute sécurité.

Pour être dans le vent et à la page

Inscrivez-vous aussi vite que possible
En voyage, faites durer le plaisir aussi lentement que nécessaire

Votre TEAM ERGUEL-VOYAGES

Dates 2020	EXCURSIONS	Prix
Samedi 10 octobre	Buffet de Chasse Beurneuésin	** 100.-
Samedi 17 octobre	Europa-Park (entrée et car) (D)	* 82.-
Dimanche 29 novembre	Marchés de Riquewihl & Kaysersberg (F)	39.-
Samedi 5 décembre	Fête des Lumières à Lyon (F)	49.-
Samedi 12 décembre	Marché de Noël Europa Park (entrée incluse)	* 82.-

* Entrée incluse ** Car avec repas inclus

Et pour tous nos sportifs, à ne pas manquer le match de hockey AMBRI-LUGANO, et bien sûr la COUPE SPENGLER et sa superbe ambiance!
Les dates vous seront communiquées prochainement.

Dates	VOYAGES	Prix
21 au 24 septembre	Voyages Davos (Poschiavo-St Moritz) et Samnaun (inscription jusqu'au 3 septembre)	** 745.-
16 au 24 octobre	Cambrils et environs (excursions non comprises) (ES) (sous réserve de Covid-19)	** 735.-
22 au 24 janvier 2021	Kitzbühel Courses Hahnenkamm, hôtel 4*, petit déjeuner. Pass pour les 3 jours de courses (super-G/descente/slalom)	385.-

** Nuitées et demi-pension

Le prix des voyages avec nuitées est en chambre double, supplément pour chambre individuelle. Un minimum de 20 participants est requis pour assurer nos voyages.

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone
ou mail pour de plus amples renseignements et détails des voyages.

AVEC ERGUËL LA ROUTE EST BELLE!

ERGUEL-VOYAGES Sàrl • Case postale 12 • CH-2613 Villeret • www.erguel-voyages.ch
Patrick +41 79 744 25 02 • Bureau +41 79 569 74 34 • erguel-voyages@bluewin.ch

Immobilier



**INVITATION
VISITE LIBRE**

Charmain

**Mercredi 19 août 2020
de 15h30 à 18h00
Samedi 22 août 2020
de 13h00 à 15h30**

Au centre de Corgémont, seuls
3 appartements généreux et
modernes de 2½ et 3½ pièces
sont encore disponibles

- Commerces à quelques pas
- Proximité de la gare
- Personne de contact sur place
- Prestations de service selon besoin
- Système de sécurité ou d'alarme

Ce paquet sans-souci permet une vie autonome et indépendante, avec ou sans voiture, en particulier si la maison familiale est devenue trop grande ou la situation de vie a changé!

ACTION D'ÉTÉ

A la conclusion d'un bail à loyer avant la fin d'année 2020, nous vous offrons le premier loyer net et une contribution unique aux frais de déménagement à hauteur de chf 2'000.-.



PGIMMOSERVICESA

Rue Renfer 5, 2504 Bienne
Téléphone 032 322 11 88

info@pg-immoservice.ch
www.pg-immoservice.ch

COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS



Chauffage à distance de La Combe : tout le quartier nord-est concerné

15 bâtiments seront reliés d'ici fin août, les autres intéressés sont invités à s'annoncer au plus vite



Le nouveau chauffage à distance de La Combe, actuellement en phase de mise en fonction

Les habitants du quartier nord-est de la localité étaient invités lundi soir à une séance d'information concernant le chauffage à distance (CàD) de La Combe. 21 personnes ont pris part à cette rencontre, dirigée par Erwin Dornbierer, conseiller municipal en charge de la formation. Autour de lui, les membres de la commission ad hoc étaient réunis pour répondre à toutes questions, à savoir Heidi Tschannen, cheffe de projet et conseillère municipale dont le dicastère englobe le patrimoine communal, Fabian Burgunder, secrétaire municipal, François Grosjean, concierge des écoles et donc futur responsable technique de l'installation, André Geissbühler, en charge de la fourniture du bois de chauffage, ainsi que Roland Stauffer, responsable technique municipal. S'y ajoutait Eugen Koller, l'ingénieur responsable du projet.

A l'ouest aussi

Erwin Dornbierer rappelait qu'un deuxième chauffage à distance verrait le jour prochainement dans la localité, avec une nouvelle centrale qui sera installée à l'ouest de la Fromagerie de La Suze; la société anonyme y relative sera constituée dans une quinzaine de jours et l'on se souvient que le nouveau bâtiment du home Les Bouleaux sera raccordé à cette installation.

En conséquence, pour densifier au maximum les réseaux, il a été décidé que le chauffage de La Combe se concentrerait sur le quartier nord-est du village, où tous les propriétaires intéressés peuvent décider leur raccordement.

Autour de La Combe

On rappellera que le CàD La Combe alimente depuis 1991 les écoles, la salle de spectacles, la salle de sports épo-

nyme; y seront reliés, cette année encore, le bâtiment administratif en rénovation, ainsi qu'une quinzaine d'immeubles sis entre la salle de sport et l'administration municipale.

L'année prochaine, sans aucun doute, les autres intéressés du quartier pourront être alimentés en chaleur par la même installation.

Une installation dont la nouvelle chaudière, montée cette année, présente une puissance nominale variable en fonction de la qualité du bois: 600 kWh avec un matériau contenant jusqu'à 50 % d'eau, 800 kWh pour un bois à l'humidité maximale de 35 % et 1000 kWh avec un bois dont l'humidité ne dépasse pas 20 %.

«La puissance maximale ne sera nécessaire que durant une très courte période; il est donc tout à fait possible de mettre de côté, pour ces quelques jours potentiellement très froids, un matériau de combustion optimal.»

Des besoins précis

Des intéressés à ce CàD, il est attendu qu'ils communiquent leur consommation le plus précisément possible. «Une fois les contrats signés, l'installation est réglée de manière à alimenter chaque client selon sa demande. Or si l'un d'eux consomme 20 kWh, alors qu'il n'en a acheté que 10, les immeubles qui suivent, sur le circuit d'alimentation,

risquent d'en pâtir. Il est donc capital de déterminer aux mieux vos besoins», souligne les responsables du projet.

Le doublement de facteurs pris en compte – moyenne de consommation sur les trois dernières années et surface à chauffer – permet d'approcher au mieux ces besoins exacts.

Sans oublier qu'une diminution de la consommation, suite à des mesures efficaces d'isolation par exemple, permettra toujours de revoir le contrat à la baisse et donc de diminuer la taxe annuelle de consommation.

Aujourd'hui pour demain

Afin de pouvoir planifier au mieux les travaux de creusage de la deuxième phase, la commission municipale demande aux propriétaires du quartier nord-est d'exprimer au plus vite leur intérêt pour le CàD La Combe. Un intérêt qui n'implique pourtant pas une installation immédiate, c'est important de le souligner.

En clair, un propriétaire peut très bien annoncer sa volonté de se relier ultérieurement au CàD et donc inclure son bâtiment dans le tracé des conduites. Il lui sera demandé un acompte, à savoir la moitié de la taxe unique de raccordement. La facture annuelle de consommation n'interviendra qu'une fois celle-ci possible, donc lorsque le bâtiment sera réellement chauffé au moyen du CàD.

A ce stade, on ne manquera pas de mentionner que les creusages induisent un minimum de dégâts sur les propriétés, étant entendu qu'ils sont effectués au moyen d'un pousse-tube. | cm

Informations sur le CàD La Combe: Heidi Tschannen, Erwin Dornbierer ou Fabian Burgunder

Avant-projet commandé

C'est au bureau d'ingénieurs ATB que le Conseil municipal a confié lundi soir le mandat de réaliser un avant-projet, en perspective de la réfection prévue des rues Sur le Crêt et Champs-Martin.

Le chantier projeté englobe l'ensemble du coffre, y compris l'évacuation des eaux de surface, les divers réseaux et les éventuels murs de soutènement. | cm

Don

Les autorités municipales ont attribué un soutien de cent francs à la Fondation de l'Abbatiale de Bellelay (FABB), laquelle organise des manifestations culturelles dans ce bâtiment historique.

La FABB a pu reprendre voici peu ses activités publiques, interrompues par la crise sanitaire. | cm

Délégations

Le conseiller municipal Hermann Liechti participera à la prochaine assemblée générale du centre de puériculture du Jura bernois, laquelle se déroulera dans la capitale. Le même élu se rendra à Tschugg, le 9 septembre, pour l'assemblée générale de la clinique Bethesda. | cm

COMMUNE D'ORVIN AVIS OFFICIELS



Opération Clean-Up Day

La Municipalité d'Orvin participera à l'opération nationale de ramassage des déchets, nommée officiellement Clean-Up Day, le samedi 12 septembre. Le ramassage des débris se fera sur le long des chemins pédestres en lisière de forêt aux alentours de la commune. Cette action se déroulera en matinée

de 8h (accueil cafés et croissants) jusqu'à 12h.

Les personnes intéressées à participer peuvent s'inscrire par téléphone directement à l'administration municipale au 032 358 01 80 ou par courriel à l'adresse administration@orvin.ch jusqu'au mercredi 9 septembre. | cm

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



Les chiens sont interdits aux abords de l'école



Même mignons, les chiens n'ont rien à faire aux abords de l'école

La Municipalité informe les habitants et les visiteurs qu'elle a décidé d'interdire la présence des chiens autour du complexe scolaire de Péry. Des panneaux de signalisation ad hoc ont été posés dans ce secteur.

Cette décision est motivée par plusieurs arguments et autres demandes de citoyens. Le Conseil municipal a notamment pour objectif d'assurer la sécurité des enfants, à tout

point de vue, et donc d'éviter une cause d'accidents, lesquels pourraient être induits aussi bien par le comportement inadapté d'un bambin que par l'agressivité potentielle d'un quadruplé. Par ailleurs, les surfaces dévolues aux ébats des écoliers n'ont pas à être souillées par les déjections, ce qui était malheureusement le cas fréquemment jusqu'ici. | cm

Route fermée à La Heutte

Les autorités et les services techniques avertissent la population que la bretelle est de la rue de la Gare, à La Heutte, demeurera fermée lundi matin, et peut-être encore durant une partie de l'après-midi. Depuis le passage à niveau jusqu'au croisement avec la rue de Reuchenette, cette portion de chaussée subira en effet un

d'égrappage, qui consiste à arracher la surface bitumeuse.

Les riverains sont instamment invités à déplacer tout véhicule qui serait stationné le long de cette rue. Les risques d'endommagement sont logiquement importants, lors de tels travaux.

A signaler que la bretelle ouest de la rue de la Gare demeurera ouverte à la circulation. | cm

MAGASIN DU MONDE DE CORGÉMONT

Un grand merci !

La vente à l'emporter organisée devant le Magasin du Monde de Corgémont a connu un vif succès. Comme cela était souhaité, les acheteurs sont venus avec leurs propres récipients, preuve d'une conscience certaine du respect de l'environnement.

Les bénévoles sont très reconnaissantes envers les nombreuses personnes qui nous soutiennent inlassable-

ment lors de nos manifestations ou en venant acheter des produits équitables.

L'équipe du Magasin du Monde, avec ses anciennes et ses nouvelles membres, est très motivée à continuer d'organiser de nouvelles activités et à vous accueillir avec plaisir dans son magasin.

Un grand merci et à bientôt.

| les bénévoles



Halle de sports utilisable, mais sans les douches



Depuis la rentrée scolaire de lundi, la salle de sports de La Combe est à nouveau ouverte aux sociétés locataires, selon leur horaire habituel. Cependant, en raison de travaux en cours sur la nouvelle installation de chauffage à distance, les douches demeurent fermées jusqu'à la mi-septembre environ. Les autorités communiqueront immédiatement leur réouverture. | cm

CATHOLIQUES

UNITÉ PASTORALE CATHOLIQUE BIENNE-LA NEUVEVILLE BIENNE
cure Sainte-Marie
032 329 56 01, 079 440 16 04

Contact en cas de funérailles pour la Communauté Catholique des Villages Péry, du 25 au 29 août: Emmanuel Samusure, Cure Sainte-Marie, 032 329 56 01, 079 440 16 04.

Messe: samedi 12 septembre à 18h, Chapelle de Reuchenette.

Pour les nouvelles dispositions, voici le lien: www.bag.admin.ch/bag/fr/home/das-bag/aktuell/mediem-mitteilungen.msg-id-79522.html

Pour les autres célébrations: se référer à l'Angelus.

Newsletter: pour connaître la vie et les actions de la communauté catholique des villages Péry: s'inscrire à [cdv-com-munaut-catholique-pery@bluewin.ch](mailto:cduv-com-munaut-catholique-pery@bluewin.ch).

Les visites de la Chapelle: ne sont pas encore actuelles.

Location de la salle Sainte-Bernadette: toujours pas actuelle.

www.upbienne-laneuveville.ch

PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA SAINT-IMIER
rue Denise Bindschedler – Robert 4 + 6
[case postale 207](mailto:case.postale.207)

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE TRAMELAN

Messe: samedi 22 août à 17h30.
Prière de Taizé: mardi 25 août à 19h30 à l'église réformée.
Parcours de confirmation: mercredi 26 août de 14h à 16h à Malleray.
Secrétariat: ouvert le lundi matin et le jeudi après-midi.

www.cathberne.ch/tramelan

PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

Heure liturgique: samedi 22 août, 18h, Saint-Imier; dimanche 23 août, 10h, Corgémont.

ÉVANGÉLIQUES

ÉGLISE POUR CHRIST CORGÉMENT sur le Crêt 3

Culte: dimanche 23 août, à 13h45, en allemand.

www.gfc.ch

ÉGLISE MOUVEMENT ORVIN Le Crêt 2

Culte: dimanche 23 août à 10h sur place, programme pour les enfants.
Coronavirus: afin de respecter les mesures instaurées par nos autorités, le port du masque durant le culte est obligatoire.

www.eglisemvmt.ch

ÉGLISE DU ROC SAINT-IMIER Jacques-David 12

Culte dans nos locaux: dimanche 23 août à 10h, thème: *Est-ce que je te plais?* Club des enfants durant la réunion. Bienvenue à tous. Merci de respecter les mesures sanitaires mises en place.

Pour les autres activités: prendre contact avec le pasteur au 032 941 58 25.

Service d'entraide: disponible pour tous, écoute, partage, coup de main et prière: 032 941 58 25.

L. et R. Normandin, 032 941 58 25
<http://egliseroc.wordpress.com>

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER
rue Paul-Charmillot 72

Culte: dimanche 23 août, 10h, David Weber, avec école du dimanche et garderie.

David Weber, pasteur
dj.weber@gmail.com
www.ab-stimier.ch

ÉGLISE NÉO-APOSTOLIQUE SAINT-IMIER
rue de Châtillon 18

Service religieux: dimanche 23 août à 9h30; mercredi 26 août à 20h, visite de l'évêque. Chacun est le bienvenu, jusqu'à la capacité maximale.

Mesures en vigueur: les mesures de protection Covid sont à respecter!

Service en ligne: les services religieux peuvent toujours être suivis par vidéo (IPTV): le dimanche à 9h30, <http://skipa.tv/channels/geneva/>, nom d'utilisateur: daswort, mot de passe: dreiineinz.

Informations de dernière minute: changements éventuels et informations de dernière minute sont disponibles: stimier.nak.ch/nc/termine/

Didier Perret
dpe2610@gmail.com
079 240 72 73
www.stimier.nak.ch/agenda

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ
Pierre-Pertuis 2

Culte: dimanche 23 août, 9h30, message biblique et école du dimanche.

Pique-nique: dimanche 23 août, 12h30 au Fortin à Sonceboz.

Etude biblique: mardi 25 août, 20h.
Répétition de chants: mercredi 26 août, 19h30.

www.eepp.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE DU SONNENBERG TRAMELAN

rue des Prés 21

Culte: dimanche 23 août à 10h aux Mottes, groupe juniors et garderie.

Veillée de prière à la manière de Taizé: mardi 25 août à 19h30 à l'Eglise réformée.

www.menno-sonnenberg.ch

ARMÉE DU SALUT TRAMELAN

Grand-Rue 58

Culte: dimanche 23 août, 10h, culte avec les postes de Malleray et Moutier à La salle du Foyer à Moutier, rue du Clos 3, rencontre pour enfants avec garderie, message de Jean-Marc Flueckiger.

Prière 29B12: lundi 24 août, dès 19h30, nous prions pour vous.
Prière: mardi 25 août, 9h.

P. et M. Donzé
032 487 44 37
www.ads-tramelan.ch

ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER TRAMELAN Grand-Rue 116
entrée: face à Albert Gobat 15

Culte: dimanche 23 août, 10h, culte de fin de KT à l'Eglise Libre de Recon-vilier, suivi d'un apéritif à la Lingotière.

Groupe de Jeunes: samedi 22 août, 20h, à l'Eglise Free de Tavannes.

Prière de Taizé: mardi 25 août 19h30 au Temple Réformé.

Temps de prière: mercredi 26 août 12h15, au Figulier.

032 487 32 17
eglisedufiguer@gmail.com
www.eglisedufiguer.ch

ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE TRAMELAN rue A. Gobat 9

Culte: dimanche 23 août, 9h30 avec Cédric Jung, garderie et école du dimanche.

Etude biblique: mardi 25 août, 20h avec Daniel Molla.

032 487 43 88
032 487 31 40
www.oratoiretramelan.ch

Délai paroisses

LUNDI SOIR

RÉFORMÉES

AGENDA COMMUN DES PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Culte: fête des confirmations, dimanche 23 août, 10h, Manège de La Ferrière. Le port du masque est obligatoire, et les coordonnées des participants seront recueillies.

Célébration en ligne: en communion avec les jeunes qui terminent leur parcours de catéchisme, sur www.referguel.ch.

Culte radiodiffusé: sur Espace2 *La loi du plus fort ? Graciés!* par le diacre Bertrand Quartier.

Ecoute et prière: en cette période où les manifestations, rencontres et cultes sont annulés, nous vous rappelons que vous pouvez bien sûr téléphoner à votre pasteur ou faire appel au service écoute et prière des paroisses réformées de l'Erguël, en téléphonant au 077 423 20 20 ou en écrivant un courriel à ecoute@referguel.ch.

Infos sur www.referguel.ch/activites/accompagnements/ecoute-et-priere.

Café deuil/GAPE: en raison de la pandémie, les rencontres café deuil prévues dans le cadre du GAPE (groupe d'accompagnement des personnes endeuillées) sont annulées jusqu'à nouvel avis. Vous avez toutefois la possibilité de contacter le pasteur Richard Riesen pour un entretien par téléphone, whatsapp ou skype: 032 489 17 68, 076 536 53 26.

PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMENT ET CORTÉBERT

Prière œcuménique: chaque mercredi de 19h15 à 19h40 au temple de Corgémont.

Cultes: dimanche 23 août, culte commun de confirmations, Manège Kunzle, Tannenhof, La Chaux-d'Abel 86, La Ferrière, voir informations dans l'agenda commun des paroisses réformées de l'Erguël. Dimanche 6 septembre à 10h dans la paroisse, culte avec baptême.

Service de taxi pour les cultes: si des personnes désirent se rendre au culte, mais n'ont pas de voiture, elles peuvent contacter Christine Brechbühler pour arranger un service de taxi.

032 489 17 08
www.referguel.ch/paroisses/corgemont-cortebert

Secrétariat: corgecorte@referguel.ch

David Kneubühler, 079 823 75 84
david.kneuebuehler@referguel.ch

Services funèbres:
permanence au 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse:
Christine Brechbühler, 079 565 93 66

Réservation salle de paroisse:
E. Hohermuth
032 963 11 89
4hohermuth@bluewin.ch

PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

Cultes du 23 août: merci de vous référer à l'agenda commun des paroisses réformées de l'Erguël.
Prochain culte à Courtelary: 6 septembre, 10h, culte d'accueil des confir-mants et de la pasteure Maëlle Bader.
Mot du pasteur: je suis présent jusqu'au 31 août. N'hésitez pas à m'appeler si vous avez besoin d'un entretien ou si vous avez simplement envie de causer un moment.

Werner Habegger, pasteur,
032 489 18 09
werner_habegger@bluewin.ch

Philippe Hauri, président
079 271 99 10
philippe.hauri@bluewin.ch

Annelise Stieger, secrétaire,
079 413 47 32
annelise@bluewin.ch

Services funèbres: permanenc
au 0800 225 500

Réservation de la salle de paroisse:
Raymond Béguelin
078 617 57 61
raybeg@me.com

PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

Culte des Confirmations: dimanche 23 août, au Manège Tannenhof, La Chaux-d'Abel 86, 2333 La Ferrière, voir les informations du Syndicat des Paroisses de l'Erguël.

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27
079 414 03 60

Pierrette Wäfler, présidente
et service auto
032 961 15 81
079 291 42 05

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE DE RONDCHÂTEL PÉRY

rue du Collège 12

Cultes: dimanche 23 août, 10h, à l'église du Pasquart à Bienne, culte d'ouverture de l'année de catéchisme, avec les catéchumènes de la paroisse de Bienne. Offrande en faveur du point de rencontre pour sans papiers.

Proposition d'intercession: dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la commission de catéchèse et les catéchètes.

Catéchisme: 7H, lundi 24 août, soirée des parents, Grain de sel, Orvin; 10H, mercredi 26 août, soirée des parents, Grain de sel, Orvin.

032 485 11 85
Lundi: 13h-17h30
Vendredi: 7h45-11h30

contact@paroisse-rondchatel.ch
www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres:
permanence au 079 724 80 08

Location de salles: 032 485 11 85
Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry

Visites: Daniel de Roche 079 337 50 76
Gilles Bourquin 079 280 20 16

Catéchisme:
7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77
9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77
et Christian Borle, 078 739 58 28

10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Christian Borle, 078 739 58 28
et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74
11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,
Christian Borle, 078 739 58 28
et Daniel de Roche, 079 337 50 76

PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

Serge Médebielle, pasteur
032 963 11 27
079 414 03 60

Catherine Oppliger, présidente
078 761 46 38

www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

Culte: dimanche 23 août, confirma-tions à La Ferrière, voir communiqué.

Femmes protestantes: assemblée générale et souper jeudi 27 août, 19h, salle de la cure; la Baratte rouvrira ses portes vendredi 28 août, de 9h30 à 11h, salle de la cure, pour le café-croissant.

Musique à la collégiale: le concert d'Antonio Garca et Claire Schwob, prévu le samedi 22 août, est reporté au samedi 12 décembre; le concert de Joshua Brodbeck et Martin Kasparek du dimanche 6 septembre a malheureusement dû être annulé en raison de la situation sanitaire.

Un soir, un texte: mardi 25 août, de 19h à 21h à la salle de la cure: Promesse-Vision, un ciel nouveau - une terre nouvelle. Dernière rencontre, animée par le pasteur Marco Pedroli. Se laisser habiter, provoquer et émouvoir, questionner, partager, débattre. Il n'est pas nécessaire de s'inscrire, ni d'être protestant pour participer à la rencontre. Provocateurs bienvenus!

Nous restons à votre service: la vie normale a repris son cours, mais la prudence reste de mise, surtout pour nos aînés. Nous sommes toujours à leur disposition pour tout service, commission, transport chez le médecin, ou simplement pour un entretien téléphonique. Le secrétariat est atteignable de 8h30 à midi, et de 14h à 16h30. Notre pasteur est également joignable au numéro indiqué ci-dessous. Nous continuons de privilégier les entretiens téléphoniques par rapport aux visites à domicile. Nos encouragements à tous!

Plan annuel des cultes disponible sur le présentoir de la Collégiale, dans les locaux de la cure, et peut être envoyé sur demande au 032 941 37 58, ou à paroisse.st-imier@hispeed.ch

Aumônerie des homes
Renseignements:
Laure Devaux Allisson
076 438 02 09
laure.devaux@referguel.ch
et David Kneubühler
079 823 75 84
david.kneuebuehler@referguel.ch

Pasteur remplaçant: Marco Pedroli,
076 588 98 85,
marco.pedroli@sunrise.ch

Permanence téléphonique pour les services funèbres: le pasteur de service peut être atteint au numéro 0800 225 500

paroisse.st-imier@hispeed.ch
www.referguel.ch

PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

rue du Collège 19

Culte: dimanche 23 août culte à La Ferrière, voir communiqué.

Catéchisme cycle I, 3H-6H: les rencontres reprendront fin octobre. Dates et infos sur www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval/activites.

Aînés: en raison de la rénovation de la cure, les rencontres débiteront au plus tôt en octobre ou novembre.

Accompagnement du pasteur: si vous souhaitez un accompagnement spirituel, une prière, un entretien, une information, si vous avez une question, vous pouvez faire appel au pasteur Richard Riesen, qui se fera un plaisir de s'entretenir avec vous. N'hésitez pas à le contacter.

Téléphone de piquet de l'Erguël,
services funèbres: 0800 225 500

Richard Riesen, pasteur
(42% dans la paroisse et 13% dans le syndicat des paroisses réformées de l'Erguël)
032 489 17 68, 076 536 53 26,
richard.riesen@referguel.ch

www.referguel.ch/paroisses/sonceboz-sombeval

PAROISSE RÉFORMÉE SONVILLIER

La Ruette 3

Culte: dimanche 23 août, culte de confirmation des catéchumènes de l'Erguël. Officiants: équipe catéchétique des 11H. Informations supplémentaires dans le communiqué commun des paroisses de l'Erguël.

Site internet: s'enrichit régulièrement de vidéos, mini-cultes, méditations, textes et poésies. A découvrir sur www.referguel.ch.

Alain Wimmer, pasteur
079 240 63 16
(aussi SMS et WhatsApp),
alain.wimmer@referguel.ch

Présidente de paroisse:
Beatrix Ogi
079 725 15 41

Location de la maison de paroisse:
Mélanie Walliser Stevens
077 429 74 59
location@paroissesonvillier.ch

Permanence des services funèbres:
0800 225 500

www.referguel.ch

STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN

TAVANNES rue du Pasteur Frêne 12

Pfarrer Stefan Meili, 079 363 97 16

PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

Culte: dimanche 23 août, 10h, église de Moutier, culte Par8 de la rentrée du KT. Taxi: s'annoncer le matin même entre 8h et 9h au 079 717 05 39.
Veillée de Prière Taizé: mardi 25 août, 19h30, église.
Conseil de paroisse: jeudi 27 août, 19h30, maison de paroisse, séance.

Services funèbres:
permanence au 0848 778 888

www.par8.ch

PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

Heures d'ouverture bureau:
vendredi matin 8h-11h

Présence pastorale:
mercredi, jeudi et permanenc
au bureau le vendredi matin

Services funèbres et urgences:
0800 225 500

villeret@referguel.ch
www.referguel.ch

TÉMOINS DE JÉHOVAH

SAINT-IMIER
rue du Vallon 28

Réunions hebdomadaires: le mardi à 19h15 et le samedi à 17h.

Plus d'informations: jw.org
(site officiel gratuit)



LES CHAMBRISTES

Le cor en lumière

Les Chambristes vous invitent à un programme dédié au cor, magnifique instrument qui se prête fort bien à la musique de chambre. Sous les doigts et le souffle d'Oscar Souto Salgado, on entendra des œuvres d'auteurs méconnus, mais talentueux.

De Giovanni Punto...

Le concert commencera par un quatuor du plus grand corniste du XVIII^e siècle. Né en Bohême sous le nom de Jan Vaclav Stich, Giovanni Punto est domestique du comte de Thun und Hohenstein en Autriche. Doué pour la musique, on lui apprend le violon et le cor, mais il doit aussi servir le comte en livrée. A dix-huit ans, il s'enfuit avec trois autres musiciens-domestiques. Le comte les fait rechercher dans le but de leur casser les dents afin qu'ils ne puissent plus pratiquer leur instrument. Stich se réfugie alors en Italie où il se cache sous le nom de Giovanni Punto. On le retrouve ensuite partout en Europe où il fait admirer son talent de corniste et sa belle humeur qui enchantait les dames du monde.

Mozart qualifiait son art de *magnifique* et, en 1800, il fit une tournée de concerts avec Beethoven qui écrivit pour lui la sonate pour cor et piano opus 17, seule sonate de Beethoven pour un instrument à vent. Ce virtuose du cor, couvert d'honneurs, mourut à Prague et fut emmené somptueusement à sa tombe au son du *Requiem* de Mozart.

... en passant par Niccolò Paganini

On découvrira ensuite une œuvre rare de Paganini. Tout le monde connaît le Paganini synonyme de folle virtuosité : sa silhouette fantasmagique, son visage en lame de couteau, son nez d'aigle qui rejoint un menton très proéminent (en fait, il a perdu presque toutes ses dents très jeune) le font décrire par

les journalistes et les écrivains comme divin, sorcier ou diabolique.

On lui doit des effets nouveaux sur le violon qui stupéfient ses contemporains, mais il a aussi ce charme qui ne s'explique pas. En l'entendant, Schubert entend le *chant des anges*. Liszt dit de lui : « Quel homme ! Quel violon ! Quel artiste ! Quelle souffrance, quelle angoisse, quels tourments ces quatre cordes peuvent exprimer ! » et on raconte aussi que Rossini ne pleura que trois fois dans sa vie : lors de l'échec de son premier opéra ; au cours d'une promenade en bateau lorsqu'une dinde truffée tomba malencontreusement à l'eau ; et enfin, lorsqu'il entendit pour la première fois Paganini.

Une sommité inconnue hors de Pologne

Œuvre encore plus rare : un *Nocturne* de Karol Kurpiński. S'il est inconnu hors de Pologne, il est encore de nos jours une sommité dans son pays. Avec Józef Elsner, il est considéré comme le père fondateur de l'opéra national polonais. Il fut compositeur, chef d'orchestre et journaliste. Son père lui donne sa première éducation musicale et, en 1810, Kurpiński s'installa à Varsovie où il devient chef d'orchestre, puis directeur du Théâtre national de Varsovie.

Il fut aussi rédacteur en chef du premier hebdomadaire musical en Pologne. On lui doit vingt-deux opéras, des symphonies, de la musique pour piano, des concertos, des fugues, des variations, des danses et surtout des chants patriotiques.



Oscar Souto Salgado vous enchantera aux sons de son cor

Le *Nocturne* joué ici est de facture simple, mais agréable. Il commence par une introduction *Andante* de caractère pastoral, puis Kurpiński développe des variations sur *Au Clair de la Lune*, où le basson et le cor rivalisent de virtuosité. Il conclut par une *Mazurka* enjouée. La très rare combinaison pour alto, cor et basson offre des sonorités riches et très inhabituelles.

Une œuvre jouée pour la première fois depuis 270 ans

Toujours au chapitre des compositeurs méconnus, Les Chambristes présenteront ensuite au public Felice Giardini, célèbre violoniste de l'époque baroque qui voyageait partout en Europe pour faire acclamer son jeu extravagant. D'une santé peu commune, il se rendit même en Russie à

quatre-vingts ans pour y commencer une nouvelle carrière alors qu'il avait été ruiné à Londres comme directeur de théâtre. Il ne surviva pas à l'hiver russe.

Comme beaucoup de ces virtuoses compositeurs, son œuvre est vite tombée dans l'oubli et ce n'est qu'après dix ans de recherches que Les Chambristes sont fiers de proposer un *Divertimento* joué pour la première fois depuis 270 ans ! Ils ont retrouvé le seul manuscrit existant de cette pièce dans les fonds d'une bibliothèque de Prusse. Ils l'ont reconstruit et édité.

Une ballade pour la fin

Pour finir ce beau programme, le public entendra une création d'un des compositeurs en résidence des Chambristes, Jean-Philippe Bauermeister qui

a composé tout spécialement pour ce concert une Ballade pour cor, violon, alto et basson. Cette page confie au cor un thème conquérant qui ouvre et ferme la partition. Le compositeur a donné à ce bel instrument la possibilité de faire valoir son très large registre, ses couleurs si particulières et sa virtuosité.

Dans le respect des règles sanitaires

En raison de la situation sanitaire, des masques et du gel

hydroalcoolique seront disponibles à l'entrée des concerts. Le nombre de spectateurs est limité : 65 personnes à Bienne, 45 personnes à Courtelary. L'entrée à ces concerts reste libre (collecte). Vous trouverez les renseignements sur le site des Chambristes : www.leschambristes.ch | *fc*

Courtelary, Temple, dimanche 6 septembre à 17h
Bienne, Eglise Saint-Paul, lundi 7 septembre à 19h

VILLERET

Bibliothèque communale du Soleil

Les livres en vadrouille ont une nouvelle bibliothèque dans le quartier des Planches. Le frigo-bibliothèque et le fourneau-bibliothèque sont heureux de vous annoncer l'arrivée du petit frigo rouge situé à droite du petit chemin piétonnier à la hauteur du transformateur électrique. Comme ses aînés, il est prêt à vous offrir des livres de toutes sortes que vous pourrez découvrir. Ne manquez pas d'y déposer vos livres afin de leur assurer une nouvelle vie.

La vraie bibliothèque vous accueille toujours et vous propose un vaste choix de nouveautés, de revues et de DVD.

Vous pouvez découvrir nos nouveautés sur le catalogue en ligne de la bibliothèque en cliquant sur le site de Villeret.ch, rubrique Vivre à Villeret-Biblio-



Le petit frigo rouge vous propose à toute heure des livres à dévorer et à échanger

thèque et nous suivre sur Facebook. | *cz*

SEL DE LA SUZE

Venez donner un coup de balai dans vos communes !

Samedi 12 septembre prochain, participez au nettoyage de vos villages !

La population des villages de Courtelary, Cormoret et Villeret est vivement invitée à participer aux journées coup de balai anti-déchets inscrites dans le cadre des Clean Up Days (qui auront lieu dans toute la Suisse).

Cette initiative, organisée par l'association du Sel de la Suze et soutenue par les trois municipalités, permettra à chacun de faire un geste citoyen et oh combien utile pour notre environnement.

Le vendredi 11 septembre, les classes du Syndicat Covico participent déjà à l'opération. Et le samedi 12 septembre, ce sera à votre tour ! En groupe, en famille ou individuellement (les groupes seront constitués

le jour même), venez nous aider à faire place propre au sein de nos villages. Chacun pourra rester le temps souhaité (possibilité de participer en matinée ou l'après-midi) et une collation sera offerte en fin d'activité ; si chacun fait sa part, tout le monde sera gagnant, et surtout la nature !

Toutes les mesures sanitaires seront bien sûr appliquées en fonction des directives à ce moment-là.

Motivé ? Alors, inscrivez-vous dès à présent par mail à seldelasuze@gmail.com ou au 076 308 05 82.

D'avance merci de votre participation.

| *l'équipe du sel de la suze*

(Système d'échanges local)



Avis aux sociétés locales et entreprises du vallon

Le Sel de la Suze est présent dans tous les villages du vallon (de Renan à Bienne), donc avis aux autres associations, entreprises, sociétés locales, etc. si vous avez envie d'organiser une action de nettoyage près de chez vous, n'hésitez pas à nous contacter et nous nous en ferons volontiers relais !

COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS

Plantations et clôtures le long des routes

Les riverains d'une route sont priés de prendre note des dispositions suivantes concernant les routes publiques :

1. Les arbres, buissons et plantations situés trop près des routes ou qui surplombent l'espace réservé à la chaussée mettent en danger non seulement les usagers de la route, mais également les enfants et les personnes adultes qui, quittant des endroits masqués à la vue, s'engagent soudainement sur la chaussée. Afin d'éviter de tels dangers pour la circulation, la loi du 4 juin 2008 sur les routes prescrit entre autres :

- Du côté de la route, les haies, buissons et plantations doivent être à une distance de 50 cm au moins du bord de la chaussée. Les branches ne doivent pas s'avancer dans le gabarit d'espace libre fixé à une hauteur de 4,50 m au-dessus des routes et de 2,50 m au-dessus des chemins pour piétons et des pistes cyclables.

- L'effet de l'éclairage public ne doit pas être gêné.

- Aux points dangereux le long des routes publiques et des itinéraires cyclables, en particulier dans les virages, au sommet des côtes, aux bifurcations et croisements, aux passages à niveau, la visibilité ne doit pas être gênée par des plantations à hautes futaies de tout genre ou par des branchages ; c'est pourquoi un espace latéral suffisant, adapté à la situation des lieux, sera maintenu libre.

- Les clôtures en fil de fer barbelé dépourvues d'un dispositif de protection suffisant doivent être aménagées à une distance d'au moins 2 m de la limite de la route.

- Demeurent réservées toutes autres prescriptions communales.

Taxe des chiens

Si vous êtes propriétaire d'un nouveau de chien, vous devez impérativement le déclarer. Pour cela, nous vous invitons à passer au guichet de l'administration communale. Pour rappel, la taxe sur les chiens coûte, par chien, 40 francs de base, plus 2 francs pour la plaquette. | *cm*

crite jusqu'au 31 octobre. Par inobservation des présentes dispositions, le Conseil municipal se verrait obligé de faire exécuter ces travaux aux frais du responsable.

Aux points dangereux, les arbres, haies vives, buissons, cultures maraîchères et agricoles (par exemple : le maïs et autres céréales) doivent être plantés à une distance suffisante par rapport à la chaussée, ceci pour éviter un élagage ou un fauchage prématuré. Pour tous renseignements à cet effet, voir sous chiffre 4 ci-dessous.

Le propriétaire foncier est tenu d'éloigner à temps tout arbre et grosses branches qui ne résistent pas suffisamment au vent et qui menacent de tomber sur la chaussée. Il est également appelé à nettoyer la surface réservée au trafic du petit bois et des feuilles mortes qui tombent (en automne).

3. Les clôtures en fil de fer barbelé dépourvues d'un dispositif de protection suffisant doivent être déplacées afin de ménager un espace d'au

moins 2 m par rapport à la limite de la route.

4. Le Conseil municipal se tient volontiers à disposition pour tous renseignements complémentaires.

| *cm*

Halle

La halle de gymnastique est disponible aux locataires habituels. L'accès aux vestiaires n'est toutefois pas encore autorisé. | *cm*

Qualité de l'eau

C'est avec satisfaction que le Conseil municipal a pris connaissance des deux derniers rapports d'analyse réalisés par RufferLab suite à notre prélèvement du 1^{er} juillet à la rue des Pontins 15. Température mesurée in-situ : 14,9°C ; Escherichia coli / germe(s)/100 ml : 0 ; Entérocoques / germe(s)/100 ml : 0 ; Germes aérobies / germe(s)/ml : 0 et du 22 juillet à la rue Principale 18. Température mesurée in-situ : 14,3°C ; Escherichia coli / germe(s)/100 ml : 0 ; Entérocoques / germe(s)/100 ml : 0 ; Germes aérobies / germe(s)/ml : 2. Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml. | *cm*

PAE Combe-Grède

Contrairement à ce qui a été annoncé lors de l'assemblée communale du 29 juin dernier, le crédit pour la réalisation du plan d'aménagement des eaux de la Combe-Grède ne sera pas voté le 27 septembre.

| *cm*

Rencontre

Le Conseil municipal rencontrera une délégation de la commune bourgeoise le lundi 28 septembre prochain afin d'aborder différents points qui concernent les deux corporations.

| *cm*



AVIS MORTUAIRE



Que les accords de la musique que tu aimais tant t'accompagnent

Les musiciens et musiciennes de la fanfare Montagnarde de Plagne ont le profond chagrin de perdre leur président, ami musicien, frère, oncle

Marc Grosjean

décédé le lundi 17 août 2020 à l'âge de 78 ans, après quelques jours d'hospitalisation.

Nous garderons le souvenir d'un musicien assidu, passionné, engagé et dévoué à sa fanfare dont il était le président depuis plus de 50 ans.

Nous présentons nos sincères condoléances à la famille en deuil.

AVIS MORTUAIRE

*Du bist nicht mehr da,
Wo Du warst,
Aber Du bist überall,
Wo wir sind*

*La mort, c'est comme une moto
qui s'éloigne vers l'horizon.
Il y a un moment où elle disparaît,
Mais ce n'est pas parce qu'on ne
la voit plus
Qu'elle n'existe plus*

Sont dans le deuil :

Ses enfants : Brigitte et Otto Gerber-Fuhrer
Stephan et Fatima Fuhrer-Da Silva Gomez
Karin Allemann-Fuhrer et Rinaldo Andrini
Dieter et Sylvie Fuhrer-Justum
Christa Fuhrer et Bernhard Meyer

Sa compagne: Ursi Führer

Ainsi que ses douze petits-enfants et six arrière-petits-enfants

Joël Fuhrer-Hager

est parti entouré des siens dans sa 85^e année.

Le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Domicile: Little Ranch
2333 La Ferrière

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

Ses enfants : Axel et Ryan
Sa maman : Cathy
Son papa : Paul et son amie Heidi
Sa sœur : Diana et son mari Bernard, leurs enfants
Jessica et Yannick
Ses neveux : Patrick et Nico

Ses oncles et tantes, ses cousins et cousines, ainsi que les familles parentes et amies ont le chagrin de faire part du décès de

Madame Peggy Etique-Wyssbrod

qui nous a quittés dans sa 52^e année.

Courtelary, le 31 juillet 2020

Adresse de la famille : Axel Etique
Grand-Rue 88
2608 Courtelary

Le dernier adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Un merci tout particulier pour leur accompagnement au SASC, à Sasdoval, et au personnel soignant.

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE

*Ne pleurez pas celui qui part, mais
réjouissez-vous de celui que vous
avez connu.*

Son épouse : Germaine Grosjean-Voiblet

Ses enfants : Cédric et Sandrine Grosjean-Zulauff
et leurs enfants Lucie, Cécile, Kevin et Kilian
Jérôme Grosjean

ainsi que les familles parentes et alliées ont le chagrin de faire part du décès de

Monsieur Marc Grosjean

leur très cher et regretté époux, papa, beau-papa, grand-papa, frère, beau-frère, oncle, cousin, parent et ami qui s'est endormi paisiblement dans sa 78^e année.

2536 Plagne, le 17 août 2020
Chemin des Oeuchettes 20

La cérémonie a eu lieu le jeudi 20 août à 14h en l'église de Vauffelin.

En sa mémoire, la famille fera un don à la ligue suisse contre le cancer et la recherche pour le diabète.

Cet avis tient lieu de faire-part

AVIS MORTUAIRE



« J'étais malade, et vous m'avez visité... »
Mt 25,36

Avec tous ceux qui l'ont connue et aimée, nous prions le Seigneur pour

Madame Odette Gajo

née Frossard

qui nous a quittés le jeudi 13 août à l'aube de ses 77 ans, après une cruelle maladie supportée avec courage, réconfortée par les derniers sacrements et sous le regard aimant de la Vierge Marie.

Son époux : Lino Gajo à Porrentruy ;

Ses fils : Adrien et son amie Micheline à Tramelan,
Mylena et son ami Régis, Bastien,
et leur maman Marie-Louise,
Joyce, Whitney et son ami Antoine ;
Laurent et son épouse Anne-Lise à Neuchâtel,
leurs enfants Matthias et sa fiancée Coraline,
Nicolas,
Elias et son amie Tania, Anaïs, Andrea,
Marie et son ami Adrien ;
Abbé Romain Gajo à Porrentruy ;

Sa belle-sœur Clara Gajo à La Chaux-de-Fonds,
ses enfants et petits-enfants ;

Son beau-frère Ennio Gajo, son épouse
et leurs enfants en Italie ;

Son beau-frère Renato Gajo, son épouse
et leurs enfants en Italie ;

Son beau-frère Giorgio Gajo, son épouse
et leurs enfants en Espagne ;

Son cousin Michel Frossard et sa famille à La Neuveville ;
ainsi que les familles parentes, alliées et amies en Belgique,
aux Etats-Unis et en Italie.

La messe et le dernier adieu ont eu lieu.

Un merci particulier est adressé à tout le personnel de SIANA 24 (soins et aide à domicile).

Les dons reçus en sa mémoire seront versés à cette institution.

Adresse de la famille : Lino Gajo
Creugenat 11
2900 Porrentruy

Porrentruy, le 13 août 2020

AVIS MORTUAIRE

Son époux : Gilbert Widmer
Ses enfants : Danièle Widmer et son ami François
Guy-Pierre Widmer
Nicole Brea et son ami Jean-Pierre
Ses petits enfants : Elisa et son ami Pierrick, Diego
Sa sœur : Marianne
Ses frères : Francis et Céline
ainsi que les familles parentes et alliées en Valais
ont la profonde tristesse d'annoncer le départ de

Madame Lucie Widmer-Morard

dite « Lucette »

leur chère épouse, maman, grand-maman, belle-maman, tante, marraine et amie qui s'est endormie paisiblement entourée des siens le 12 août 2020.

Selon son désir, son corps a été légué à la science.

Un grand merci au personnel du Home Les Bouleaux à Corgémont ainsi qu'aux infirmières(ers) de l'Hôpital de Beaumont à Bienne, pour leur dévouement et leur accompagnement.

Adresse de la famille : Gilbert Widmer Nicole Brea
Home les Bouleaux Rue Neuve 36
2606 Corgémont 2613 Villeret

AVIS MORTUAIRE

La famille et les amis de

Madame Marie-Madeleine Huguenin

dit Mady

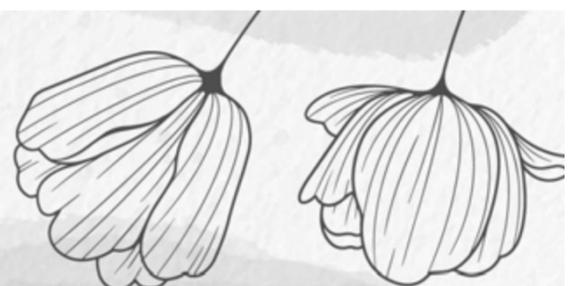
ont le chagrin de faire part de son décès dans sa 74^e année.

Saint-Imier, le 12 août 2020

Adresse de la famille : Céline Huguenin
Rue d'Entremonts 17
1400 Yverdon-les-Bains

La cérémonie d'adieu a eu lieu dans l'intimité de la famille.

Cet avis tient lieu de faire-part



Vos faire-parts de deuil dans les plus brefs
délais auprès de
l'Imprimerie Bechtel à Courtelary

bechtel-imprimerie.ch, 032 944 18 18





La rentrée scolaire dans un magnifique outil de travail

Dans le respect de l'enveloppe financière et des délais, la rénovation du collège est une belle réussite, 156 ans après son inauguration

Lundi à 8h20, la rentrée scolaire était particulièrement agréable à Villeret: au plaisir de retrouver leurs camarades de classe, les élèves ajoutaient la découverte éminemment réjouissante d'un collège très harmonieusement rénové. De quoi oublier instantanément tout regret de l'oisiveté vacancière!

Les réglages fins selon les besoins

Lundi matin, le collège rénové était effectivement prêt à accueillir ses 98 élèves, à savoir 14 bambins de l'école enfantine (1-2 H), 21 écoliers de 3-4 H, 20 de 5-6 H, 24 de 7 H et 19 de 7-8 H.

«Les réglages fins et les compléments de mobilier interviendront dans le courant de l'année scolaire, qui seront adaptés aux besoins exprimés après usage par les enseignants», souligne Stéphane Lehmann, conseiller municipal en charge de la formation.

Lumineux, chaleureux, confortable à tout point de vue – les couleurs choisies rendent l'école très gaie et l'insonorisation des salles est particulièrement réussie –, le collège allie désormais de très belles traces architecturales du passé et des matériaux modernes parfaitement adaptés à leur usage scolaire. «Un magnifique outil de travail», se réjouit le représentant de la Municipalité, dont c'était évidemment le but. Non sans souligner que les enseignants ont été associés tant que faire se pouvait aux choix mobiliers et d'aménagements.

Visite rapide

En dessous des combles qui abritent les locaux techniques et de grands volumes ouverts au stockage pour toutes les branches, à l'étage supérieur, on découvre tout d'abord une salle parfaitement équipée pour les activités créatrices textiles et décorée de bleu, une couleur connue pour stimuler la créativité.

Tout à côté, la magnifique cuisine, avec ses six postes de travail et ses sept fours, tous modernes, ouvre sur une salle de théorie qui fait également office de salle à manger. Et comme tous les locaux d'enseignement et de rassemblement, cette dernière est équipée d'un écran géant.

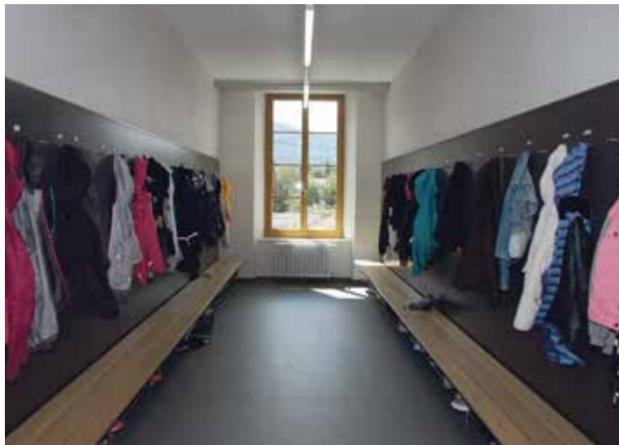
Au même étage, la salle baptisée *Mont-Crosin* est destinée à l'enseignement des langues.

Mariage harmonieux

Au premier étage, la salle *Chasseral* servira à la fois d'aula pour les activités scolaires et de



Un moment quasiment historique: la première entrée d'une classe, lundi matin, dans le collège rénové



Les nouveaux vestiaires, gages d'ordre dans les couloirs

cadre aux assemblées municipales. Dans une vitrine, on y admire l'ancien mécanisme horloger du bâtiment, puisque l'heure est précisément indiquée désormais grâce à un système électrique. Le parquet de cette salle, d'origine et parfaitement rénové, lui confère un cachet particulièrement chaleureux.

Au sud, les deux salles de classe, reliées par un local tampon, utile pour l'enseignement différencié ou les travaux de groupes notamment, accueillent cette année des 7 H et des 7-8 H respectivement.

Au nord et nord-ouest, s'ajoutent le bureau de la direction scolaire d'une part et d'autre part la salle *Combe-Grède*, dédiée à la Bourgeoisie en priorité, mais également à d'autres sociétés ou groupements locaux.

Entrée particulière pour l'école enfantine

Au rez-de-chaussée enfin, les deux salles de classe du sud, également reliées par un local tampon équipé, abritent cette année des 3-4 H et des 5-6 H. La salle des enseignant(e)s, qui



Eh bien bon appétit!

sont dix au total et en moyenne six ou sept présentes simultanément, est équipée pour leur permettre de prendre leur repas de midi si souhaité.

Au nord-est, avec entrée séparée par le nord, l'école enfantine jouit de ses propres vestiaires et de ses sanitaires, lesquels comprennent des lavabos adaptés à la taille des élèves.

On signalera que les trois étages sont évidemment équipés de vestiaires flambants neufs, séparés des couloirs, ainsi que de sanitaires.

Sous-sol municipal

Le sous-sol abrite comme prévu, à la place de l'ancienne citerne à mazout, un local équipé de compactus où sont stockées les archives municipales.

Le local technique du concierge se trouve à ce niveau également, ainsi qu'un volume encore libre qui pourra, si besoin, être équipé en compactus pour les archives bourgeoises et/ou de sociétés locales.

La conduite du chauffage à distance et toutes celles des alimentations techniques arrivent évidemment au sous-sol aussi.

Sus au virus

La remise à neuf du collège n'empêche surtout pas les mesures sanitaires, qu'elle rend sans doute plus efficaces, sur des surfaces flambant neuves.

On ne joue pas avec la sécurité à Villeret: depuis lundi, une désinfection totale de tous les points de contact (poignées de portes et de fenêtres, interrupteurs, mains courantes, etc.) est effectuée quotidiennement. Quant aux locaux sanitaires, ils sont désinfectés soigneusement une fois par jour au minimum.

Dans le même ordre d'idées, un rappel important: toutes les personnes externes à l'école (parents, visiteurs divers) doivent impérativement porter un masque dès qu'elles pénètrent dans un local du Syndicat scolaire Cormoret-Villeret-Courtelary, donc notamment dans le collège rénové. | *cm*

Outre les compléments mobiliers ou techniques qui seront adaptés au plus près des besoins en cours d'année scolaire, l'alimentation au chauffage à distance interviendra pour l'automne, qui est prévue le 21 septembre exactement. Jusque-là, le bâtiment est alimenté en eau chaude sanitaire par un système provisoire.

Une direction optimale

156 ans après sa première inauguration, cet outil pédagogique a été remis à neuf dans le respect parfait de l'enveloppe budgétaire (3,5 millions de francs) et des délais, lesquels prévoyaient une entrée en jouissance lundi dernier. «La direction du chantier, en particulier l'architecte de MBR, Julien Py, a assuré un suivi optimal, après avoir établi une planification très pointue», souligne un Stéphane Lehmann particulièrement satisfait. | *cm*

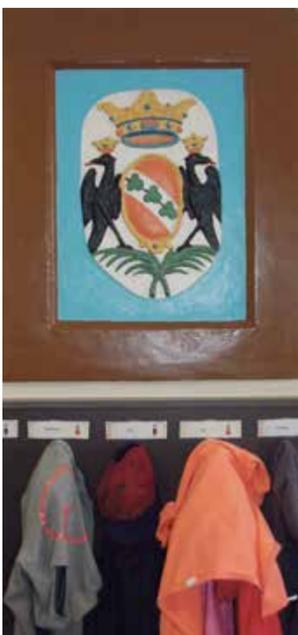


Sympa, les nouveaux pictogrammes

Nombreuses améliorations

Parmi les nombreuses améliorations techniques apportées au bâtiment, on fera remarquer tout d'abord que

- Les salles de classes ont été équipées de lavabo avec distributeur de savon, qui permettent notamment de répondre aux besoins sanitaires accrus depuis la pandémie.
- En matière d'éclairage, on a opté pour un système qui allie confort et économie d'énergie: la puissance de l'éclairage se règle automatiquement selon les variations de la lumière extérieure. Dans les locaux sanitaires, l'éclairage s'enclenche et se déclenche automatiquement.
- Toutes les salles sont munies de stores électriques, qui permettent l'assombrissement nécessaire en cas de projection sur écran notamment.
- Les quatre salles de classe sont équipées de tableaux interactifs, dont l'utilisation a été démontrée en fin de semaine dernière aux enseignants du collège.
- Le tri des déchets est appliqué au mieux, avec des contenants de couleurs facilitant la compréhension des élèves.
- Les armoires, qu'elles soient utilisées par des enseignants, par la direction ou encore par la Bourgeoisie notamment, sont toutes équipées d'un accès contrôlé électroniquement, qui offre une sécurité et une confidentialité optimales. | *cm*



Mariage d'époques...



Le confort de salles de classes lumineuses, chaleureuses et parfaitement équipées technologiquement

4 Bornes : Pro Natura juge l'impact supportable

Le groupe de suivi réjouit Alain Ducommun, en permettant un contrôle durable et des corrections en tout temps



La réserve naturelle des Pontins, un joyau dont Pro Natura Jura bernois s'est assuré qu'il ne souffrira pas du projet éolien des Quatre Bornes, photo : Pro Natura Bastien Amez-Droz

Tout fraîchement élu président de Pro Natura Jura bernois (PNJB), où il a longuement et efficacement officié auparavant en tant que chargé d'affaires, le docteur en biologie Alain Ducommun a évidemment suivi de très près le dossier éolien des Quatre Bornes. « Nous avons été associés très tôt aux discussions et réflexions du groupe d'accompagnement. »

Dans ce cadre, Pro Natura a pu émettre, tout en amont, des remarques, des objections et des propositions constructives. Il y a rencontré une écoute attentive et a donc pu exercer une influence directe sur les mesures de compensation détaillées par le bureau L'Azuré. Ce qui a conduit le groupe régional PNJB, rappelons-le, à ne pas s'opposer au projet.

Acceptable ?

PNJB examine en détail chaque projet éolien, après avoir participé à la planification régionale préparée par l'ancienne ARJB (Association régionale Jura-Bienne). Cette planification liste, rappelons-le, les sites naturels de prime abord compatibles avec l'exploitation de l'énergie du vent.

Pour ce qui concerne le parc des Quatre Bornes, l'association de protection a estimé tout

d'abord que moyennant une implantation choisie, la visibilité des turbines n'exercera pas d'impact majeur sur le paysage. « La transformation du paysage est inévitable, mais il convient de mesurer si elle est acceptable ou pas, au regard de l'apport énergétique et des mesures compensatoires », précise Alain Ducommun.

Une solution satisfaisante

Parmi les préoccupations premières de PNJB face au projet des Quatre Bornes, la proximité de la réserve naturelle des Pontins figurait évidemment en bonne place, tout comme les potentiels impacts du parc sur des voies de migration de la faune ailée ou sur une éventuelle flore exceptionnellement riche, respectivement très fragile. Ces questions ont été abordées franchement, les spécialistes ont été bien écoutés et la solution finalement retenue, pour l'implantation des machines, est jugée satisfaisante par le biologiste.

Une fois listées, les mesures compensatoires proposées ou acceptées par le développeur, la pesée des intérêts s'est révélée favorable et PNJB a donc accepté le projet.

Un paradoxe appréciable

Et notre interlocuteur de mettre en exergue les mesures très diverses qui ont été intégrées au projet éolien. Grâce à la volonté affichée par les promoteurs, l'environnement obtient en effet là des crédits importants, pour réaliser des projets d'amélioration et de protection qui ne verraient sans doute jamais le jour sans ce projet industriel.

Maintien de vastes pâturages boisés à la riche substance biologique, régénération d'îlots boisés précieux, réfection et recréation de murs de pierres sèches, de bosquets, de haies, de milieux humides dégradés, revitalisation de petites sources, mesures de protection et même création de sites de nidification pour diverses espèces ailées : le parc procure finalement l'opportunité d'agir concrètement, dans ce secteur, pour la préservation d'une belle et précieuse biodiversité.

« Nous avons par exemple proposé la mise sous terre de lignes électriques, et nous avons été entendus », se réjouit le scientifique. En ajoutant que Pro Natura soutient également

Pas de blanc-seing !

Pro Natura ne se contentera pas d'études préalables et autres propositions. Les spécialistes scientifiques de PNJB appartiennent en effet au groupe de suivi du Parc éolien des Quatre Bornes, qui demeurera actif durant toute l'exploitation des machines. Dans ce cadre, Pro Natura pourra contrôler que les mesures compensatoires sont menées à terme avec tout le soin voulu et il pourra même demander des mesures de correction, si cela s'avère nécessaire, voire simplement plus judicieux. « Nous n'avons donc donné aucun blanc-seing. Les mesures favorables à la biodiversité seront durables et leur programme très dynamique », se réjouit Alain Ducommun. | *cm*

la sécurisation de pylônes électriques, laquelle permettra d'éviter nombre d'accidents mortels dont sont actuellement victimes les rapaces.

Parmi les éléments plus indirects, Pro Natura est inter-

venu également pour exiger des mesures claires afin que les chemins d'accès au parc ne puissent se transformer en pistes de rodéo motorisé.

| *comm*

COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS

Votation fédérale et communale du 27 septembre

Les électrices et les électeurs de la circonscription politique de Saint-Imier sont convoqués le vendredi 25 et le dimanche 27 septembre afin de se prononcer sur les objets suivants :

Votation fédérale

1. L'initiative populaire du 31 août 2018 pour une immigration modérée (initiative de limitation).
2. La modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur la chasse et la protection des mammifères et oiseaux sauvages (loi sur la chasse, LChP).
3. La modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur l'impôt fédéral direct (LIFD) (déduction fiscale des frais de garde des enfants par des tiers)
4. La modification du 27 septembre 2019 de la loi fédérale sur les allocations pour perte de gain et cas de service et de maternité (contre-projet indirect à l'initiative populaire « Pour un congé de paternité raisonnable en faveur de toute la famille »).
5. L'Arrêté fédéral du 20 décembre 2019 relatif à l'acquisition de nouveaux avions de combat.

Demeure réservée la réglementation sur le vote par correspondance.

Le registre des votants sera déposé au Contrôle des habitants à la disposition des électrices et des électeurs qui voudraient le consulter, jusqu'au 24 septembre. Les ayant-droits au vote qui, jusqu'à cette date ne seraient pas en possession de leur carte d'électrice ou d'électeur peuvent la réclamer au Contrôle des habitants personnellement ou par écrit, jusqu'au 24 septembre à 18 h.

Constitution des bureaux de vote et de dépouillement

Saint-Imier

Président : Lüthi Pascal.
Vice-présidente : Lautenschlager Céline.
Membres : Mäder Thibault, Madzar Mario, Majouri Abdelkader, Mangou Georges, Maniaci Baptiste, Mannello Sébastien, Marchand Mathieu, Lang Milena, Larue Carole, Latino Murielle, Lebig Nuria, Leblois Milène, Ledermann Anouk-Thais, Lefèvre Lina.

Le Cerneux-Veusil

Président : Fritz Jakob.
Membres : Donzé Simone, Sausser Jessica.

Les Pontins

Présidente : Gasser Christiane.
Membres : Gianoli Paco, Gosteli Elie.

| *cm*

Votation communale

Un crédit d'engagement de 3000000 francs figurant partiellement au budget d'investissement, pour l'assainissement et la mise aux normes des bâtiments de l'école primaire, sis à la rue Agassiz 14 et 16, ainsi que la possibilité d'emprunter pour financer cette dépense.

Les opérations de vote se feront à l'urne, dans le hall du nouveau collège primaire, au rez-de-chaussée, rue Agassiz 14, le vendredi 25 septembre de 17 h. à 19 h et le dimanche 27 septembre de 10 h à 12 h.

Les bureaux de vote du Cerneux-Veusil et des Pontins fonctionnent le dimanche 27 septembre de 10 h. à 11 h 30.

Ramassage du papier ce samedi

Ce samedi 22 août en matinée, les jeunes footballeurs du Team Vallon sillonneront les rues de Saint-Imier pour le traditionnel ramassage du vieux papier. Il est rappelé que journaux, magazines, illustrés et prospectus doivent être déposés au bord de la route en paquets ficelés. | *cm*

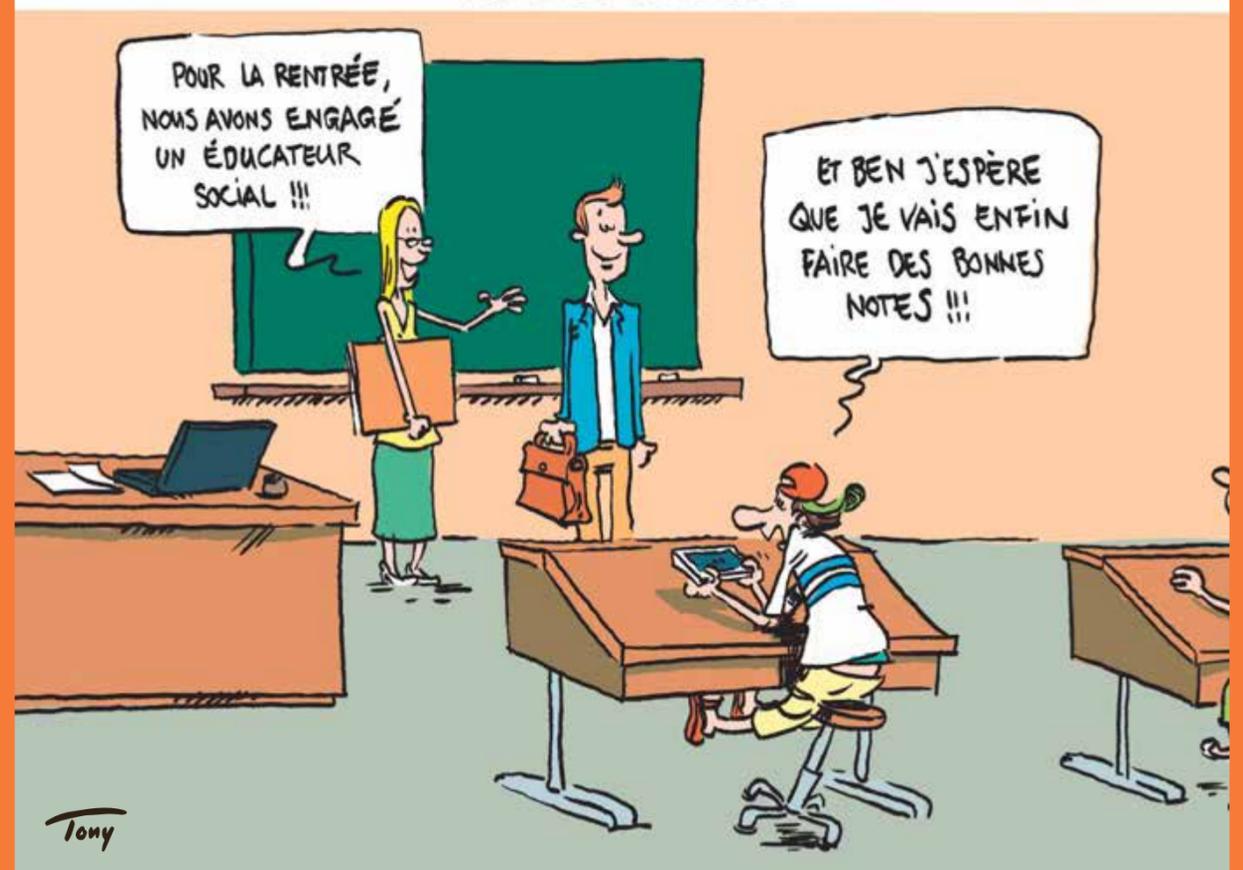
Un problème de fond

Si Pro Natura Jura bernois ne s'oppose pas au projet éolien qui nous intéresse ici, il n'en demeure pas moins profondément préoccupé par l'augmentation constante des besoins énergétiques. Alain Ducommun, président, et Elisabeth Contesse, chargée d'affaires, en appellent vigoureusement à penser économies d'énergie. « Pour tenter de stopper le dérèglement climatique, les activités humaines se tournent de plus en plus vers l'électricité. Une manière de régler un problème tout en en créant un autre... La production d'électricité, quelle qu'elle soit, ne peut demeurer sans effet et elle n'est pas extensible à l'infini. »

A ce sujet, on remarquera que la Municipalité de Sonvilier, partie prenante de la Sàrl portant le Parc des Quatre Bornes, a déjà lancé plusieurs mesures d'économie d'énergie sur son territoire et réfléchit à les multiplier. | *comm*

Le clin d'œil

Rentrée scolaire



COMMUNE DE SONVILIER AVIS OFFICIELS



Travaux de remplacement

Conduite d'alimentation en eau dans la route cantonale – tronçon de la place de jeux jusqu'à la fromagerie

Les travaux liés au chantier mentionné en objet, coordonnés avec l'Office des Ponts et Chaussées du canton de Berne, ont débuté cette semaine.

La réalisation de ce projet induira des interruptions de la fourniture d'eau et des perturbations du trafic. La circulation sera réglée par des feux tricolores. La durée des travaux est prévue jusqu'à fin octobre, à définir en fonction de l'avancement du chantier et des conditions météorologiques. Des panneaux d'informations sur les dates des coupures d'eau et diverses informations utiles seront installés aux extrémités

du chantier et mis à jour régulièrement (au plus tard à 17h pour le lendemain).

Par avance merci pour votre compréhension pour les désagréments liés au chantier. | cm

Permanence du bureau communal

La prochaine permanence du bureau communal aura lieu le mardi 25 août. Rosemarie Jeanneret, maire de Sonvilier, et Dominique Neukomm, secrétaire municipale, se tiennent à votre disposition de 17h30 à 19h. | cm

Votation aux urnes

Selon l'art. 9 de l'Ordonnance sur les communes OCo du 16 décembre 1998, le Conseil Municipal informe que le corps électoral est convoqué pour se prononcer sur les projets suivants par un vote aux urnes, le 27 septembre:

Parc éolien des Quatre Bornes

– Acceptez-vous le plan de quartier valant permis de construire du projet Parc éolien des Quatre Bornes?

Plan Général d'Alimentation en eau (PGA)

– Acceptez-vous un crédit d'engagement de 2685000 francs pour les travaux du Plan Général d'Alimentation en eau (PGA) et d'élimination des eaux claires parasites (ECP)?

| cm

ARBORICULTURE DE SONVILIER ET ENVIRONS

Pique-nique

Comme chaque année, la Société d'Arboriculture de Sonvilier et environs a le plaisir d'inviter ses membres, ainsi que leurs familles et amis, à son pique-nique familial qui aura lieu le vendredi 21 août dès 18h30 au stand de tir de Sonvilier.

Il s'agit d'une soirée grillades où chacun apportera son repas.

Les boissons seront en vente sur place.

Venez nombreux, l'ambiance est toujours fort sympathique.

La sortie bisannuelle prévue le samedi 5 septembre est annulée pour cause de coronavirus et reportée en 2021.

| le comité

PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Plume des paroisses: Transparence

Il est perméable et clair, transparent. Traversé par les lumières et les couleurs, le souffle et les sentiments, les soupirs et les désirs. Les hommes et les femmes peuvent ainsi contempler sa vérité et son amour.

Dieu laisse mon regard passer pour aller au fond du ciel, pour réfléchir et méditer, pour rêver aussi. Il ne me retient pas, il ne refrène pas ma pensée. Je peux aller plus loin encore, il reste translucide, il accompagne mon regard et soutient ma quête.

Cette divine transparence accompagne mon regard lorsque je veux voir les hommes et les femmes, que je veux les rencontrer, les écouter, les comprendre. Il ne me retient pas, il ne met pas de filtre. Il me laisse regarder l'autre sans ambages. Je peux les approcher, les aimer et les découvrir sans juger ou les mesurer, je peux les accepter tel qu'ils sont.

Dieu dépasse tout ce que nous pouvons nous imaginer et penser, dire et transmettre. Il est transparent, limpide même, sa lumière traverse les merveilles de sa création. Il est promesse, le message est ouvert. Il transcende tout ce que nous savons de Lui. Il n'a jamais dit son dernier mot.



Dieu n'apporte pas des vérités toutes faites, il n'impose pas des réponses bruyantes, mais, à travers la pureté de l'air et du ciel, nous pouvons apercevoir la beauté de sa création et la richesse de ses créatures. Il est transparence. Il est aussi cette parole claire et bénéfique que Jésus a proclamée. Cette parole qui annonce l'amour de Dieu et la vérité qui nous porte et qui nous libère. Une parole

qui reste ouverte et légère, qui nous guide sans nous contraindre, qui nous insuffle la force de vie et l'espérance d'un monde réconcilié.

C'est un témoignage merveilleux; Dieu laisse passer sa lumière et sa grâce et il nous le proclame. Nous pouvons ainsi contempler sa création et nous réjouir en Lui.

| marco pedroli, pasteur

Fête de la rentrée: passage de témoin

Le culte de rentrée des paroisses réformées de l'Erguël aura lieu le dimanche 30 août à 10h à la Collégiale de Saint-Imier. Au menu de la Fête: ouverture du catéchisme et accueil des catéchumènes et de leurs familles, au revoir aux

pasteurs remplaçants, accueil des nouveaux pasteurs! Un moment tout en légèreté, pour démarrer la nouvelle année. Le port du masque sera obligatoire, et les coordonnées des participants seront recueillies. | Ida

Une rentrée festive

La reprise des activités des paroisses réformées de l'Erguël se veut festive, malgré la situation sanitaire qui demande encore attention et précaution. Moyennant des mesures de protection adaptées, se retrouver pour partager du sens est possible; chacun veillera à toujours prendre soin de soi et des autres! | Ida

Fête des confirmations

Les catéchumènes qui viennent de terminer l'école obligatoire et l'équipe d'encadrement vont clore ce particulier parcours de catéchisme dimanche 23 août à 10h au Manège de La Ferrière avec le culte des baptêmes et confirmations. Le port du masque sera obligatoire, et les coordonnées des participants seront recueillies.

Une célébration avec les témoignages des jeunes est proposée en ligne à cette occasion. Une manière aussi d'être en communion avec eux! A voir sur:

www.referguel.ch

| Ida

COURRIER DE LECTEUR

4 Bornes: oui à un projet citoyen

Dans le cadre du débat sur l'installation d'éoliennes pour former le futur parc des 4 Bornes, projet sur lequel les citoyens de Sonvilier sont appelés à se prononcer le 27 septembre prochain par la voie des urnes, les arguments des opposants ne sont pas toujours opportuns. Premier exemple: leur brochure parle de production insignifiante; 67 millions de kWh/an, est-ce vraiment insignifiant?

On y parle aussi de destruction de la biodiversité: les nombreuses mesures mises en place, qui seront assumées par les agriculteurs membres de la Sàrl, sont faites pour compenser les quelques points négatifs induits par la construction des machines et par les accès provisoires. On se rappellera par exemple que pour sa construction, le village des Savagnières a nécessité la destruction de plusieurs hectares de pâture et d'une riche biodiversité, sans aucune compensation.

Les opposants mettent en avant une atteinte au tourisme; or peut-on vraiment parler de tourisme dans la région? Certes, il y a la station de ski, mais ses principaux utilisateurs proviennent d'un rayon de 50 km. Il en va de même pour le centre nordique; l'offre d'hébergement touristique n'étant pas riche, les gens ne peuvent guère rester sur place. En été, je n'ai jamais croisé des touristes étrangers sur l'Echelette; par contre, sur le Chasseral se rendent des visiteurs d'autres régions du monde, mais qui séjournent très rarement dans le périmètre du futur parc.

Quant à parler de destruction du paysage, c'est un abus également; ce paysage va être modifié, comme il l'est à chaque nouvelle construction. N'est-ce pas le propre de l'homme, de le faire évoluer? Si on avait refusé toute évolution, il n'y aurait pas d'antenne à Chasseral, pas de remontées mécaniques, pas de

route, pas de village, bref, pas de vie...

Les opposants affirment que l'existence du Parc régional Chasseral est mise en danger; or les autorités fédérales seront certainement compréhensives envers la production d'énergie renouvelable, laquelle est souhaitée aussi bien par le peuple suisse que par son gouvernement. Du reste, dans le périmètre du Parc Chasseral, il y a déjà des éoliennes qui font même l'objet de sets de table de Jura3Lacs!

Quant à la crainte de la ville de La Chaux-de-Fonds pour son appartenance au patrimoine mondiale de l'Unesco (en tant que bien culturel lié à l'horlogerie, ce qui n'a rien à voir avec la nature sauvage), je ne vois aucune contradiction entre le parc des 4 Bornes et cette appartenance, vu l'éloignement des deux objets et le but de l'implantation des machines. L'Unesco ne serait-elle pas sensible au dérèglement climatique?

Avant de récolter une céréale, il faut la semer. Chaque grain mis en terre donne naissance à de nouveaux grains. Pour l'éolien, une graine d'énergie investie permet de récolter de 38 à 54 grains d'énergie renouvelable. Ce chiffre a été évalué dans une publication scientifique analysant les résultats de 120 études sérieuses. L'éolien tient ainsi la première place des énergies renouvelables. Et à l'inverse des énergies fossiles, la récolte de l'éolien et du solaire s'améliore sans cesse avec les progrès techniques.

Pour une vision d'avenir cohérente avec les revendications de nos jeunes et pour pouvoir encore espérer faire du ski dans 30 ans dans le Jura, citoyennes et citoyens de Sonvilier, je vous invite à glisser dans l'urne un oui convaincu, car de petits pas mènent à de grands changements.

| jean-daniel boss, la joux-du-plâne

Réclame

www.4bornes.ch Photo: Yves Bernard, Anthony Picard et Pascal Gilomen.

Le 27 septembre 2020
Votez Oui

Entreprenons ensemble pour notre région!

L'économie est pour les 4 Bornes
Ils assument des responsabilités dans l'économie régionale et savent que le projet éolien des 4 Bornes aura des retombées importantes et bénéfiques pour Sonvilier, en termes d'énergie propre, d'investissement local, d'emploi, de fiscalité et de paiements directs. Ces chefs d'entreprises recommandent le **OUI aux 4 Bornes le 27 septembre.**

Les Quatre Bornes
Parc éolien bicantonal Sonvilier/BE Val-de-Ruz/NE

COURRIER DE LECTEUR

De l'éolien pour préserver l'avenir de nos jeunes

Enfant de Sonvilier, aujourd'hui établi à Saint-Imier, j'ai conservé un lien fort avec ce village. Un lien d'autant plus étroit que je possède un chalet sur l'Echelette, donc dans la région même où se construiront les éoliennes des Quatre Bornes.

L'avenir n'appartient plus du tout à ma génération. Cela ne doit pas nous empêcher, nous les aînés, de nous préoccuper de ce qui attend la jeunesse d'aujourd'hui. Nous avons eu la chance de vivre une magnifique époque, marquée par de nombreux et importants progrès, par une qualité de vie toujours croissante, et embellie encore par un environnement naturel riche et ressourçant.

Or actuellement, le dérèglement climatique fait peser de graves inquiétudes sur l'avenir proche, voire immédiat. Au lieu de pouvoir espérer de constantes améliorations de

leurs conditions de vie, comme nous avons pu le faire durant des décennies, les jeunes sont confrontés à un avenir réellement angoissant.

Aussi, lorsque je découvre l'engagement des milléniaux pour contrer le réchauffement climatique, je ressens de l'admiration et me juge investi d'une ultime mission: les soutenir dans leur effort! Raison pour laquelle, j'invite chaleureusement les aînés de Sonvilier à suivre l'engagement du groupe local de jeunes intitulé *Energies: voir loin, rester proche* et donc à voter oui le 27 septembre prochain, pour que se construise le Parc éolien des Quatre Bornes. Nos successeurs méritent que nous pensions à eux!

| jean-pierre courvoisier, saint-imier et l'échelette

CENTRE INTERRÉGIONAL DE PERFECTIONNEMENT

L'autorité des parents, comment ça marche ?

La relation parents – enfants a été mise à rude épreuve durant les périodes de confinement que nous avons vécues cette année. La conférence de Wendy Nicolas, thérapeute en accompagnement parental arrive à point nommé pour parler d'autorité parentale.



Wendy Nicolas



Autorité, cadre, limites: tant de mots qui parfois ne trouvent pas vraiment leur place dans le quotidien. Pour un parent, l'éducation des enfants est une source de questionnement permanent. En quoi l'autorité parentale peut-elle aider mon enfant à grandir? Quel est l'impact sur l'équilibre de ma famille? Comment dois-je agir avec mon enfant? Est-ce que j'en fais trop ou pas assez?

Trouver le fameux *juste milieu* n'est pas simple et toutes ces questions serviront d'architecture à la conférence de Wendy Nicolas. La thérapeute de Crémises donnera des pistes pour comprendre le pourquoi et construire le comment. Pour que chaque parent puisse trouver dans son quotidien des repères, des clés, et ainsi tracer son propre chemin en famille. Pour que la relation parents – enfants soit toujours

plus belle et plus constructive. La thérapeute le dit haut et fort: l'autorité c'est aussi fait pour s'aimer. L'autorité juste, utile...

La conférence se terminera par un temps d'échange et un apéritif. Pour donner suite à la réflexion, le centre de Sornetan proposera 3 ateliers sur le thème des 4 piliers de la relation parents – enfants.

Wendy Nicolas est thérapeute en accompagnement individuel

et équilibre familial. Condenser son parcours est compliqué: manager, coach, formatrice, experte en relation interpersonnelle, etc. C'est une voyageuse ayant 20 ans d'expériences professionnelles et de vie à travers les pays. Les entreprises et les métiers lui confèrent un sens aigu de l'autre et un goût de la pédagogie qui rendent les choses simples et une capacité à révéler les talents de cha-

Ateliers au centre de Sornetan

L'amour inconditionnel et la compréhension réciproque
Mercredi 23 septembre
de 19h30 à 22h

Quand les émotions dans la famille rencontrent les neurosciences chez l'enfant... Bienvenue dans le cerveau de votre enfant! Comment fonctionne ce petit être en construction? Comment comprendre peut vous aider à l'accompagner au mieux? Et puis l'amour inconditionnel, qu'est-ce que c'est? Et cela sert à quoi? Pourquoi est-ce un élément primordial dans la construction de votre enfant? Répondons ensemble à ces questions!

La considération et la confiance
Mardi 10 novembre
de 19h30 à 22h

L'enfant est un individu à part entière. Le considérer réellement comme tel dès le plus jeune âge lui ouvre les portes de la vie, avec vous et avec les autres. Tandis que la confiance est comme le ciment de la relation parents - enfants, il y a des choses qui l'effritent et d'autres qui le renforcent. Travaillons ensemble ces deux ingrédients pour qu'ils composent le terreau fertile qui fera de l'enfant d'aujourd'hui l'adulte autonome, responsable et bien dans ses baskets de demain.

L'équilibre familial: 4 piliers, un cadre et une juste autorité
Mercredi 3 mars 2021
de 19h30 à 22h

L'occasion de partager à la fois une vision globale de l'équilibre familial et une synthèse des essentiels qui le rendent possible. Mais également de poser ensemble, de manière concrète et personnalisée, les points qui fonctionnent pour vous, ceux qui sont plus difficiles, les questions, les découvertes, les adaptations... un partage d'expériences qui permet à chaque famille de tracer son propre chemin, de vivre sa propre aventure, un atelier pour que ces essentiels deviennent les vôtres, à votre façon.

Inscription possible pour un, deux ou trois ateliers

Délai: une semaine avant la date de l'atelier (16 sept. 3 nov., 24 fév.)

A envoyer au Centre de Sornetan: infos sur le site

www.centredesornetan.ch
50 francs par soirée,
130 francs pour une inscription aux trois soirées,

payée avant le 16 sept.
Lieu: Centre de Sornetan
Intervenante: Wendy Nicolas,
thérapeute – accompagnement parental et équilibre familial

cun. Elle porte des convictions fortes, la douceur dans leur partage et cette confiance qui vous ferait soulever des montagnes. | cip

Conférence de Wendy Nicolas,
thérapeute à Crémises
Mercredi 26 août, 19h30
CIP Tramelan
Entrée libre, collecte

EN SALLES

AU ROYAL À TAVANNES

THE RENTAL

VENDREDI 21 AOÛT, 20 H
SAMEDI 22 AOÛT, 21 H
DIMANCHE 23 AOÛT, 17 H

de Dave Franco, avec Dan Steens, Alison Brie. Deux couples louent une sublime maison face à l'océan pour un week-end de fête. Les quatre amis comprennent très vite que derrière la beauté de l'endroit, un danger les guette... En français. 16 ans. Durée 1h28.

RICHARD SAYS GOODBYE

SAMEDI 22 AOÛT, 17 H
DIMANCHE 23 AOÛT, 20 H
MARDI 25 AOÛT, 20 H

de Wayne Roberts, avec Johnny Depp, Rosemarie DeWitt. Le diagnostic accablant tombe: Richard, professeur d'université de renom, est atteint d'une maladie incurable et se voit confronté à la fin inéluctable de son existence. En VO s.-t. 16 ans. Durée 1h31.

YAKARI, LA GRANDE AVENTURE

SAMEDI 22 AOÛT, 14 H
DIMANCHE 23 AOÛT, 14 H

de Xavier Giacometti et Toby Genkel. Alors que la migration de sa tribu est imminente, Yakari le petit Sioux part vers l'inconnu pour suivre la piste de Petit-Tonnerre, un mustang réputé indomptable. En français. Pour tous. Durée 1h23.

ENRAGÉ UNHINGED

JEUDI 27 AOÛT, 20 H

de Derrick Borte, avec Russel Crowe, Caren Pastorius. Dans ce thriller, une mère appuie sur le klaxon de sa voiture au mauvais moment et face au mauvais homme. La rage qu'elle ressent à l'égard de sa corne a des conséquences fatales. En français. 16 ans. Durée 1h30.



ENRAGÉ UNHINGED

LES ENFANTS DU PLATZSPITZ

VENDREDI 21 AOÛT, 18 H VO
SAMEDI 22 AOÛT, 18 H
DIMANCHE 23 AOÛT, 20 H VO
LUNDI 24 AOÛT, 20 H

de Pierre Monard, avec Luna Mwezi et Sarah Spale. Printemps 1995: après la fermeture de la scène ouverte de la drogue au centre de Zurich, Mia, 11 ans, et sa mère, Sandrine, s'installent dans une idyllique petite ville de l'Oberland zurichois. En français et VO s.-t. 12 ans (sugg. 14). Durée 1h40.

TERRIBLE JUNGLE

VENDREDI 21 AOÛT, 20 H 30
SAMEDI 22 AOÛT, 21 H
DIMANCHE 23 AOÛT, 17 H

de Hugo Benamozig, avec Catherine Deneuve, Vincent Dedienne. Elliott, jeune chercheur naïf, part étudier les Otopis, un peuple mystérieux d'Amazonie. C'est aussi l'occasion pour lui de s'éloigner de l'emprise de sa mère, la possessive Chantal de Belabre. En français. 10 ans (sugg. 12). Durée 1h31.

THE KING OF STATEN ISLAND

MARDI 25 AOÛT, 20 H

de Judd Apatow, avec Pete Davidson, Marisa Tomei. Il semblerait que le développement de Scott ait largement été freiné depuis le décès de son père pompier, quand il avait 7 ans. Il en a aujourd'hui 24 et entretient le rêve peu réaliste d'ouvrir un restaurant/salon de tatouage. En VO s.-t. 12 ans (sugg. 14). Durée 2h17.

AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN



TENET

DONNE-MOI DES AILES

MERCREDI 26 AOÛT, 14 H 30

de Nicolas Vanier, avec Jean-Paul Rouve, Mélanie Doutey. Christian, scientifique visionnaire, étudie les oies sauvages. Pour son fils, adolescent obnubilé par les jeux vidéo, l'idée de passer des vacances avec son père en pleine nature est un cauchemar. En français. 10 ans (sugg. 12). Durée 1h53.

TENET EN PREMIÈRE

MERCREDI 26 AOÛT, 20 H
JEUDI 27 AOÛT, 20 H

de Christopher Nolan, avec Robert Pattinson, Kenneth Branagh. John David Washington est entraîné dans un monde d'espionnage qu'il n'aurait jamais pu imaginer, car les règles de l'époque semblent fonctionner différemment ici. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 2h30.



PARC CHASSERAL

Les chantiers nature du Parc en plein redémarrage

Tri de pierres, entretien de vergers, récolte de fruits : les chantiers nature organisés par le Parc Chasseral à destination des classes d'école reprennent en cette seconde partie d'été, après un semestre. Plusieurs classes ont déjà confirmé leur intérêt.



Des classes travaillent à l'entretien de vergers dans le cadre de chantiers nature organisés par le Parc Chasseral, photo : © Parc Chasseral

Afin de respecter les recommandations liées à l'état sanitaire, le Parc peut toutefois accueillir cette année un nombre limité de classes. Les semaines du 21 au 25 septembre et du 28 septembre au 2 octobre sont encore disponibles. La semaine du 15 au 18 septembre, le Parc accueille déjà deux classes de Bienne.

En plus de constituer une activité pédagogique de terrain pour les classes à partir de la 5^e Harmos (8-9 ans), les

chantiers nature soutiennent les structures régionales par des réalisations concrètes et permettent aux élèves de participer aux projets du Parc, en faveur du développement durable de la région. Les chantiers peuvent être par exemple consacrés à l'entretien de vergers ou au tri de pierres, utilisées ensuite dans la réfection de murs en pierres sèches, ou à des actions concrètes en faveur de la biodiversité.

Les inscriptions aux chantiers nature, livrés clé en main par le Parc Chasseral, peuvent se faire dès à présent via le site internet du Parc (parcchasseral.ch), par email ou par téléphone auprès de Elodie Gerber : elodie.gerber@parcchasseral.ch, 032 942 39 49.

Des classes dans les vergers

Créer une synergie entre tous les acteurs d'un projet régional constitue un enjeu majeur des chantiers nature, proposés par le Parc depuis 2014. Sans ces



Des élèves trient des pierres, qui seront ensuite utilisées dans la rénovation de murs en pierres sèches, photo : © Parc Chasseral

partenariats, aucune action ne serait possible, car ce sont les organisations qui mettent leurs compétences et leurs collaborateurs à disposition pour accompagner professionnellement les groupes.

Le travail mené dans les vergers haute-tige est un bel

exemple de synergie. Les groupes aident les propriétaires à la récolte de fruits qui sont ensuite fournis aux pressoirs régionaux, maintenant ainsi une tradition séculaire. Les liens entre les différents acteurs régionaux, propriétaires et habitants sont renforcés.

AGENDA

EXPOSITIONS

– *Histoire d'Os*, remonter le temps dans les grottes du Jura, musée de Saint-Imier, jusqu'au 20 septembre. Les mercredis, samedis et dimanches de 14 h à 18 h

VENREDI 21 AOÛT

– Pique-nique de la société d'arboriculture, stand de tir, Sonvilier, dès 18 h 30

MERCREDI 26 AOÛT

– Shooting photos du HC Tramelan, patinoire, avec soirée
– Conférence de Wendy Nicolas sur l'autorité parentale, CIP Tramelan, 19 h 30

JEUDI 27 AOÛT

– Débat *ApériCIP*, CIP Tramelan, de 11 h 30 à 13 h

VENREDI 28 AOÛT

– La Nuit des chauves-souris, Sonceboz-Sombeval, de 20 h à 22 h 30

SAMEDI 29 AOÛT

– Match exhibition du HC Tramelan, suivi de la raclette géante

DIMANCHE 30 AOÛT

– Vide-greniers, salle communale, Sonvilier, 9 h

LUNDI 31 AOÛT

– Marche découverte de la Commission du 3^e âge. Rdv 13 h 15 sur la place de parc de la halle des fêtes, Orvin.

MERCREDI 2 SEPTEMBRE

– *Né pour lire*, CIP Tramelan, 9 h 30

VENREDI 4 SEPTEMBRE

– AfterWorks du FC Courtelary, terrain de la Praye, dès 16 h 30

SAMEDI 5 SEPTEMBRE

– Pièce de théâtre *Ladies Night*, salle de spectacles, Saint-Imier, 20 h
– Vide-greniers, place de parc du restaurant Vieux-Grenier, Plagne
– Journée de soutien en faveur du Chalet de la Croix-Bleue, Bises de Cortébert

DIMANCHE 6 SEPTEMBRE

– Concert des Chambistes, le cor à l'honneur, temple, Courtelary, 17 h

VENREDI 11 SEPTEMBRE

– Repas-concert du HC Saint-Imier avec Sarcolet, Clientis Arena, Saint-Imier, 19 h. Inscription requise.

DIMANCHE 13 SEPTEMBRE

– Repas-concert du HC Saint-Imier avec Sarcolet, Clientis Arena, Saint-Imier, 12 h. Inscription requise.

NOTRE HISTOIRE

en images avec **MEMOIRES D'ICI**



Bas du village de Cortébert

Sur la gauche, la réserve de bois du menuisier Aurèle Dellenbach.

Sur la droite, l'épicerie du bas du village, qui avait l'exclusivité de la vente du sel.

Les horlogers posent fièrement dans leur costume des dimanches, avec canotier ou bérêt français, montre à gousset et col cassé.

Commentaire tiré de : GEISER, Frédy, 2018. « Cortébert : récit, images, repères ». Bienne : Intervalles (Intervalles : revue culturelle du Jura bernois et de Bienne ; 110), p. 166

© Mémoires d'Ici, Fonds Rosa Steiner

DIVERSTISSEMENT

Sudoku N° 1009

moyen

		8		4		9	
					3		6
3	5	2			7		
			6	1			7
6		4	7	3	1		9
1			9	2			
		7			6	2	5
2		1					
	4		2		8		

Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil



Agence de communication

Logo / Graphisme
Site internet

Campagne publicitaire
Création de stand

Multimédia
www.clin-d-oeil.net

FOOTBALL CLUB LA SUZE

Des nouvelles du club post-Covid



Petit retour sur la préparation de cette nouvelle saison, alors que La Suze était première de son groupe lorsque la précédente saison a été stoppée, et ceci en tant que néo-promu!

Entraînements

A part une poignée d'entraînements initiés par certains joueurs (en respectant les règles de l'époque de regroupement de 5 personnes maximum, donc travail sur un but défendu par un gardien pour 4 joueurs, mais quelle euphorie, rien que de lacer ses chaussures la première fois!), aucune activité sportive officielle n'a eu lieu entre mars et juin. Les entraînements ont repris officiellement le 16 juin, à raison de 2x par semaine jusqu'à mi-juillet, avec ensuite une petite pause d'une semaine. Après 4 entraînements, premier match. Et chaque semaine un match, presque un mini-championnat que nous a concocté notre entraîneur Sacha Calegari, avec comme d'habitude des adversaires relevés et une inconnue qui s'est révélée décevante. Au final, 17 buts marqués, 23 reçus. C'est la caisse d'équipe qui est contente.

Matches amicaux

27.06 FC La Suze 07 (4^e)
– FC Boujean 34 (4^e) 1-7

Face à un adversaire que l'on savait supérieur, car on l'affronte à chaque préparation, La Suze tient une bonne demi-heure et clôture la mi-temps à 1-2. En seconde, Boujean prend le dessus pour finir sur un score fleuve. Ce premier galop depuis mars montre tout le travail qu'il reste à accomplir.

04.07 FC La Suze 07 (4^e)
– FC Evillard (3^e) 1-7

Dans le match pendant une mi-temps (1-2). En seconde période, effondrement de l'équipe. Les 7 changements à la pause étaient peut-être trop optimistes? Bravo à Evillard pour sa solide partie.

11.07 FC La Suze 07 (4^e)
– FC Bassecourt (3^e) 3-2

Belle réaction de La Suze et gros match face à cette 3^e ligue. Une belle efficacité: 3-0 mérité à la 80^e, Bassecourt ne reviendra que durant les 10 dernières minutes.

25.07 FC La Suze 07 (4^e)
– FC Pleigne (4^e) 0-6

Match à complètement oublier pour La Suze, face à un adversaire qui aura eu une réussite outrageuse sur tout ce qu'il a tenté.

05.08 FC La Suze 07 (4^e)
– FC Tavannes/Tramelan (3^e) 0-0

Grosse prestation face à un adversaire de ligue supérieure. La Suze a fait déjouer les joueurs de la vallée voisine et aurait mérité de l'emporter sans quelques gros arrêts du rempart adverse. On retiendra

surtout le sérieux et la mentalité de gagnant affichés lors de cette confrontation.

08.08 FC La Suze 07 (4^e)
– FC Helvetia NE II (4^e) 12-1

Sous un soleil de plomb, La Suze n'a fait qu'une bouchée d'un adversaire dont on ignorait tout et qui s'est révélé être d'un bien faible calibre. Pas grand-chose à en retirer pour ce dernier match de préparation.

Cantine

Comme vous avez pu le remarquer sur le site et sur la page Facebook du club, des repas ont été organisés après les matchs amicaux. Une façon très amicale et festive de terminer les journées/soirées. Un concept qui tenait à cœur à notre entraîneur Sacha (avec les nombreuses années vécues à Aurore et dont la cantine est un modèle du genre), qui s'est mué en cuisinier/entraîneur/logisticien/cantinier/psychologue/magicien (un merci particulier à son épouse et ses 3 enfants pour leur aide et leur patience dans ce projet). Des repas 3 plats succulents à prix défiant toute concurrence. A chaque fois, c'est à minima 30 convives qui se régalaient et se répartissent dans la cantine pour respecter les règles de distanciation sociale. Bravo Sacha, et merci pour toute l'énergie que tu mets pour le club!

Faits divers

Quelques anecdotes vécues durant cette préparation, en vrac.

- Le confinement a eu du bon, on était non-stop avec notre copine/famille à la maison pendant 3 mois. Du coup, cette saison, tout le monde au foyer est content que le football recommence.
- Kewin a plutôt bien vécu son confinement, sa palette de thé froid de la Migros était arrivée juste avant.
- «Coach, il faut me sortir je vais tomber dans les pommes». Fabio à la 12^e, alors qu'il faisait 25 degrés. Heureusement pour sa santé, il était en vacances lors du match contre Helvetia où il faisait 32 degrés.
- On connaissait Obafemi Martins sur la PlayStation avec 99 en vitesse. Désormais, on connaît aussi Ertan.
- Yannick a sorti un gros match contre TT, son explication était toute trouvée: «Quand je prépare mes matchs, ça va mieux». Continue comme ça, et tant pis pour le Pitch.
- «Taisez-vous, stop, arrêtez!», le coach hurlant à Steven et Patrick alors qu'ils râlaient sur l'arbitre (le meilleur qu'on a eu ces dernières saisons) pour une faute. Pat réussissant à récolter un jaune en amical...
- Contre Helvetia, Cyrill complète son hat-trick de la tête, mais un pénalty est sifflé pour une faute sur Jéré. En 2 minutes, Cyrill est passé d'un hat-trick à un doublé avec

un pénalty manqué. On espère que tu le conserves pour le championnat.

- Toujours contre Helvetia, à la mi-temps le coach est sorti de ses gonds et a soufflé dans les bronches de toute l'équipe. C'est vrai qu'on ne gagnait que 6-0 à ce moment-là (même si le fond de son message était cohérent).
- Si on est remplaçant, le coach ne veut pas qu'on soit à la buvette durant la première mi-temps. Mais apparemment, si on sort à la mi-temps et qu'on se douche, pas de soucis pour boire sa bière en regardant les copains. Testé par Jéré ce samedi.
- Dernièrement, le coach et son assistant ont reçu leurs nouveaux équipements. Il est important de différencier les classes sociales (staff, joueurs, juniors). Chacun sa place, comme dans le Titanic.
- En parlant de place, les guêpes ont pris leurs quartiers sur le banc des remplaçants. Une raison de plus de se donner à l'entraînement pour ne pas s'asseoir là!
- Steven aussi a reçu son nouvel équipement de gardien. Un beau jaune et noir. Comme YB. Bizarre pour un fan de Saint-Gall.
- 28 joueurs dans le contingent cette saison. Bon, si on compte Arnel, car même en 3 mois de confinement (et après les 2 tours de l'an passé), il n'a toujours pas guéri son pied. Bon rétablissement, on se réjouit de ton retour pour voir le coach avec des problèmes de riche au milieu de terrain.
- Finalement, on pourrait presque dire 26. Anthony lorsqu'on s'entraînait lundi et mercredi, il ne pouvait pas venir aux entraînements. Maintenant qu'on est de retour à mardi-jeudi, il ne peut toujours pas.
- Prolifique le confinement, 2 futures naissances y ont été annoncées. Félicitations à Cyrill et son épouse Sarah! Félicitations à Simon et son épouse Emma!
- En parlant de naissance, Philémon et Muriel sont devenus parents d'une petite Liz peu avant le confinement, encore bravo! Philémon avait dit qu'il n'aurait plus le temps pour le foot. Depuis la reprise, il n'a pas manqué un entraînement!
- Romain, en fin banquier, a trouvé une belle manière de faire face à la crise économique: le coiffeur, c'est fini pour lui (venez voir un match, vous penserez qu'on a un nouveau joueur).
- Les entraînements pendant les vacances d'été c'était top. Pour une fois, Toto était de bonne humeur.
- En parlant avec mes voisins musiciens, il s'est avéré qu'ils connaissaient Cee-Roo. Après leur avoir dit qu'il jouait au FC La Suze 07, ils m'ont répondu: «Quoi, tu fais du foot avec Cee-Roo?» et non l'inverse.

Petit plaisir du vice-capitaine lors d'un match amical. Comme le capitaine n'arrivait qu'en seconde période, le vice portait le brassard. A la rentrée du vrai, le vice a pu porter le brassard alors que le vrai était sur le terrain.

Toto a aussi eu le droit de terminer un match en tant que capitaine. C'était pour mieux commencer sur le banc lors du suivant.

Tom a voulu uniquement figurer comme gardien remplaçant sur la feuille de match lors d'un match amical. Juste au cas où. Il est vrai qu'il fêtait ses 18 ans sur 3 jours, ses parents lui ayant laissé la maison. Peut-être la seule fois? Certains joueurs ayant débarqué chez lui après le match y étant peut-être pour quelque chose.

Les prénoms et les noms, c'est une sacrée histoire cette saison. Il y a 2 Anthony. 2 Jérémie. 2 Cyril (Cyril et Cyrill, nuance). 2 Fabio. 1 Léo. 1 Fabio Léo (le piège ultime). 2 Weingart (Greg et maintenant son frère Damien). 2 Rohr (Steven et Cyrill). Heureusement que le mari de la sœur du capitaine (vous suivez toujours?) n'a pas pris son nom.

En parlant de Léo, on a fait d'une pierre deux coups. En plus d'avoir un jeune joueur supplémentaire, on a un lien officiel pour remplir la buvette avec Auderset & Cie. Ou comment joindre l'utile à l'agréable. Merci d'ailleurs à Léo pour son aide dans le ravitaillement et la gestion du stock, notamment des différentes bières du moment.

On a aussi quelques initiales sympas sur les équipements. LA. PC. CK. AS. EA. Et oui, pour ne pas froisser les joueurs d'Aurore qui nous ont rejoints, et dont leur numéro fétiche n'était pas disponible, on a mis les initiales. Ça en aurait fait trop pour Cyrill. A Aurore il était capitaine et avait le 7. Sauf que le 7 est déjà pris par Dany... notre capitaine!

En espérant vous avoir fait partager un peu de la bonne humeur qui règne dans notre équipe!

Saison 2020-2021

Victoire et grosse prestation
Enfin! Le dernier match officiel du FC La Suze 07 datait du 2 novembre 2019! 9 mois après, le championnat reprenait enfin ses droits. Comme l'an passé (saison qui a été simplement annulée à cause du Covid-19), on prend les mêmes et on recommence. La Suze recevait donc le FC Franches-Montagnes dans un match avancé au vendredi soir pour leur permettre de célébrer le mariage de l'un des leurs. Il y a une année, Fr.-Montagnes dominait largement les débats, mais La Suze avait marqué sur ses 3 premières occasions. Les visiteurs s'étaient éteints et le match s'était terminé sur un 8-0 que le Bayern Munich ne renie-

rait pas. On savait très bien que cela ne serait pas pareil cette fois et la première mi-temps s'est tenue à un rythme endiablé, pas un moment de pause, les deux équipes se rendaient coup pour coup, essentiellement au milieu de terrain. Malgré la haute intensité, les 2 équipes revenaient aux vestiaires sur un score vierge, un peu comme les occasions de cette 1^{re} mi-temps.

En seconde période, 10 minutes se passaient et le gardien détournait une frappe de Swen en corner. Cyrill à la baguette, tête de Simon qui arrivait sur Dany, qui contrôlait pour Kewin qui fusillait le gardien à bout portant. 1-0 mérité pour les locaux après cette combinaison à 4. Franches-Montagnes était piqué au vif et réagissait chanceusement à la 60^e où un centre terminait sa course dans le but après avoir tapé le second poteau. Les Taignons étant connus pour leur engagement physique, c'est un peu quitta ou double dans les duels. Cela se vérifiait à la 62^e, le défenseur était en retard sur le virevoltant Kewin et recevait son 2^e avertissement, synonyme d'aller simple pour la douche. La Suze en profitait d'entrée, car à la 64^e, Swen lançait Kewin, qui prenait de vitesse le défenseur,

restait debout malgré la faute de dernier recours et glissait le ballon au fond des filets d'un petit extérieur. 1 but d'avance, 1 homme de plus, la dernière demi-heure s'annonçait positive.

Mais nos adversaires du jour n'avaient pas dit leur dernier mot et il fallait un Steven des grands soirs pour annihiler leurs rares occasions. A la 78^e sur un corner parfait de Cyrill, et une absence de marquage évidente, Yannick plaçait une tête imparable qui clôturait les débats. Franches-Montagnes réduisait le score à la 91^e sur une tête, mais trop tard pour changer l'issue du match.

Prestation de haute de volée de La Suze, avec notamment un milieu Rohr-Wyssen du tonnerre (en amical, il y en avait presque toujours un des deux absents, cela faisait plaisir de les retrouver!), un Yannick exemplaire et un Kewin toujours aussi rapide! La bande à Sacha commençait donc son championnat comme il l'a terminé l'an passé, par une victoire, et pouvait aller déguster un bon petit repas 3 plats concocté par... Sacha et Yves! | jg

4^e La Suze 07 – Fr.-Montagnes _____ 3-2

Samedi 22 août

4^e 17h: Bévillard – La Suze 07

TENNIS CLUB CORTÉBERT

Une formule spéciale qui a réjouit les joueurs



Les heureux finalistes, de gauche à droite: David Moukala, René Meier, Catherine Schär et Mireille Schmidlin

En cette année particulière, le TCC a organisé son traditionnel tournoi interne selon une nouvelle formule. En effet, tous les matchs se sont déroulés sur un seul week-end alors, que d'habitude, celui-ci débute au début du mois de mai et dure toute la saison. Malgré cette petite nouveauté et un nombre de participants quelque peu réduit, tous les joueurs avaient le sourire pour cette édition. Les finales, qui se sont jouées dimanche dernier, ont vu la victoire, chez les hommes, de René Meier.

Ce dernier vient une nouvelle fois ajouter son nom au palmarès du tournoi après sa victoire contre David Moukala. Chez les dames, une fois n'est pas coutume, Catherine Schär s'est imposée contre Mireille Schmidlin. Susanne Bloch a, pour sa part, remporté la finale de la consolante contre Laurence Fleury. Un apéritif bien mérité est venu récompenser les efforts des joueurs et des spectateurs du jour. Celui-ci a été concocté par Elodie, nouvelle recrue du comité du TCC. | mc

FOOTBALL CLUB SONVILIER

Un seul petit tour!

Les seniors se sont inclinés 0-2 au premier tour de la Coupe jurassienne contre le FC Reconvieller et ne seront pas repêchés. Après avoir manqué une action dans la première minute, les locaux ont malheureusement subi la domination de l'adversaire qui a logiquement ouvert la marque à la 39^e minute. En seconde période, après avoir galvaudé une grosse occasion d'égalisation, en tirant sur le poteau, l'adversaire a marqué une seconde fois à 10 minutes de la fin du match. Déception au final au terme d'un bon match joué avec un bon état d'esprit. | dr

Sen. Sonvillier – Reconvieller _____ 0-2

Vendredi 21 août

Sen. 19h30: Sonvi. – Bévi.-Malleray

Samedi 22 août

JE 9h: Saint-Blaise I – Team Vallon I
JE 10h: Team Vallon III – Val-de-Ruz IV
JE 10h: Ticino – Team Vallon II
JB 15h, Saint-Imier:
Team Vallon II – Grpm Le Parc
JB 16h30: Team Vallon I – FCFF Deportivo
18h: Saint-Imier II (Sonvillier)
– Val-de-Ruz II

Mercredi 27 août

JB 20h: Team Vallon II
– Team Bas-Lac
(coupe neuchâteloise, tour préliminaire)

FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER

Lever de rideau sur la saison 2020-2021



Début des choses sérieuses ce samedi pour le FC Saint-Imier et sa 1^{re} équipe

Peut-on sérieusement parler d'après-Covid avec la reprise des compétitions pour le FC Saint-Imier et le Team Vallon, comme pour tous les autres clubs de ligue amateur ? Dans un certain sens oui, car l'on s'accommode des gestes barrières, de la distanciation. Et non parce que ce satané virus est toujours parmi nous, certes à des degrés divers selon nos régions. La prudence reste donc un élément important pour que le championnat qui débute ce week-end aille à son terme.

Le baptême du feu, appelons ainsi, pour Nathan Jean-

neret se fera, hasard du calendrier, face à son ancienne formation. Le Locle II, que le nouveau boss de Fin-des-Fourches avait amené en 2^e ligue, accueillera son nouveau FC Saint-Imier. De quoi pimenter encore un peu plus cette entrée en matière pour Nathan Jeanneret et le FC Saint-Imier version 2020-2021.

Les matchs de préparation ont débouché sur des sources de satisfaction et de doutes, comme à l'accoutumée. Sans pouvoir être un test, ce premier déplacement des Erguéliens donnera une petite idée sur l'état de forme

de la troupe chère au Président Grégor Doutaz. Les équipes du Team Vallon débiteront elles aussi la compétition ce week-end, comme par ailleurs la troisième équipe du FC Saint-Imier. Ce dimanche, à l'heure de l'apéro et des grillades, c'est un bon moment à passer à Fin-des-Fourches.

| gde

JC Fr.-Montagnes – Team Vallon II _ 4-0 (match amical)

2^e I. Etoile-Sporting II (4^e) – St-I _ 3-10 (match amical)

PROFITEZ DE FAIRE CONNAÎTRE VOTRE SPORT DE PRÉDILECTION !

La FAC ouvre gratuitement ses colonnes aux sociétés sportives de sa zone de diffusion, qui peuvent chacune y animer une rubrique hebdomadaire avec texte et photo. Les textes se rapporteront aux activités non lucratives de la société (matches, tournois, entraînements, démonstrations, résultats, classements). Ils seront relus par la rédaction, qui se réserve le droit de supprimer tout attaque ou propos injurieux, voire de raccourcir un texte si la mise en page l'exige. Les photos doivent être réalisées en haute définition et seront publiées selon les possibilités et l'intérêt du sujet. | fac

HOCKEY CLUB SAINT-IMIER

Le retour de Sarcloret

Sarcloret, qui fit jadis les premières parties de Renaud, se produira le vendredi 11 septembre et le dimanche 13 septembre dans le nouvel Espace Chasseral de la patinoire Clientis Arena à Saint-Imier

En 1981, Sarcloret sortait son premier disque *Les plus grands succès de Sarcloret*, un titre évocateur ! Presque 40 ans plus tard, celui qui se fit longtemps appeler Sarclo sortira un nouvel album à l'automne *J'ai jamais été aussi vieux*.

Désormais installé à Montreuil, le chanteur helvétique de 69 ans, architecte de formation, a financé et construit le Théâtre Thénardier, un lieu culturel alternatif et indépendant près de Paris. Sarcloret se fait donc rare dans nos régions et c'est tout un honneur de pouvoir l'accueillir à la bonne franquette dans le nouvel Espace Chasseral de la patinoire Clientis Arena de Saint-Imier.

A la fois tendre, féroce et drôle, Sarcloret a toutes les facettes, alors n'hésitez pas à venir vous repaître de ses ten-

dresses et rire à ses proverbes et autres baratins.

Pour vous mettre l'eau à la bouche, un extrait de *Joli fou-tour* :

« Nous chantons avec les sans gloire
Quelque vieille chanson qui s'engue
Dans l'armure de votre mémoire
Dans l'armoire de notre âme émue
Si nous pouvions vous émouvoir
Ça nous en foutrait plein la vue
Si c'est la fin du répertoire
C'est qu'hélas, les repères tuent
La vie savez-vous n'est pas longue
Et à faire les choses à moitié
On la traverse à peine et on
Voit qu'on est passé à côté »

Ne faites donc pas les choses à moitié et venez manger et écouter Sarcloret !

Découvrez l'interview du chanteur dans ces colonnes la semaine prochaine. | lb

Exclusif : un repas-concert avec Sarcloret

Venez fêter l'ouverture de la saison à la Clientis Arena de Saint-Imier avec la présence devenue rare en Suisse de Sarcloret depuis son exil vers Paris. Avec un nouvel album prévu pour novembre, vous découvrirez en primeur quelques nouvelles chansons de l'artiste dont Renaud disait qu'il était la plus belle invention suisse depuis les trous dans le Gruyère. De délicieux repas vous seront proposés en avant-bouche. La fête sera belle et l'ambiance à son paroxysme, nous en sommes certains !

Faites vite, les places sont limitées à 80 personnes par jour. On se réjouit de vous voir nombreux à cette belle occasion ! | lb

Réservations sur www.sainti-bats.com ou Au P'tit Caf à Saint-Imier

Vendredi 11 septembre
Repas à 19 h
Concert à 21 h

Dimanche 13 septembre
Repas à 12 h
Concert à 14 h

FOOTBALL CLUB COURTELARY

Nous avons besoin de vous !

Le Président du FC Courtelary lance un appel urgent à la population !

A l'aube de son 90^e anniversaire en 2021, notre club vient de subir de plein fouet la crise sanitaire du Covid-19.

Les annulations du tournoi à 6, du repas de soutien, de la fête du village et le manque à gagner de notre buvette ont mis notre trésorerie à sec, comme nos ruisseaux et rivières actuellement !

Notre club propose des équipes de juniors G, F, E et D ainsi que le partenariat avec le Team Vallon pour les autres

catégories, une très jeune équipe masculine en 4^e ligue et une équipe féminine en 4^e ligue qui fait notre fierté.

Désireux d'aider par la même occasion les commerçants de Courtelary et Cormoret, nous vous proposons de nous soutenir financièrement en recevant en retour des bons d'achat à faire valoir chez eux et ceci de la manière suivante :

– 40 fr. : carte de membre soutien normale (pas de bon)

- Dès 60 fr. : vous recevez 1 bon d'achat d'une valeur de 10 fr.
- Dès 100 fr. : vous recevez 1 bon d'achat d'une valeur de 20 fr.
- Dès 130 fr. : vous recevez 1 bon d'achat d'une valeur de 30 fr.
- Dès 200 fr. : vous recevez 1 bon d'achat d'une valeur de 50 fr.
- Dès 300 fr. : vous recevez 1 bon d'achat d'une valeur de 100 fr.
- Dès 500 fr. : vous recevez 1 bon d'achat d'une valeur de 200 fr.

La famille du FCC et les commerçants partenaires (liste ci-dessous) vous remercient d'ores et déjà de votre soutien, sans quoi l'avenir du club sera menacé. | jean-marc tonna, président

Versement sur le compte : Clientis Caisse d'Epargne de Courtelary SA, FC Courtelary IBAN: CH95 0624 0016 1000 3580 4 Mention : Soutien

Commerçants participants : Denner Satellite, Christophe Chocolatier, Restaurant de la Clef, Chez Dani et Mimi, Boulangerie chez Jean-Pierre, Madelaine Traiteur, Tea-Room de la Gare, Les Cadeaux Fleuris, Coiffure Céline et Monica à Courtelary, Boucherie Artisanale Vuitel, Le Salon de Musique à Cormoret.

Tous à la Praye samedi pour une grande journée de foot



Notre équipe masculine de 4^e ligue et le HC Saint-Imier lors de la 1^{re} rencontre amicale de la saison

Demain, c'est la fête du foot à la Praye, avec la présentation des équipes et des matchs à gogo. Nous espérons que le public se déplacera en masse pour soutenir le club.

Programme

- 11 h 15 : Juniors D – FC Moutier
- 13 h 30 : Démonstration de l'école de foot (juniors F et G)
- 15 h : 4^e ligue hommes – FC Tavannes-Tramelan
- 17 h 30 : 4^e ligue femmes – SR Delémont

Une restauration chaude et froide sera proposée.

Nous vous attendons nombreuses et nombreux pour soutenir nos équipes.

Location de la cantine

Nous vous rappelons que vous avez également la possibilité de louer notre cantine pour vos manifestations privées via info@fccourtelary.ch ou en vous adressant directement à notre responsable buvette, Océane Roux au 078 821 13 02. | jmt

US VILLERET

Le championnat reprend ses droits

Le coup d'envoi du championnat sera donné demain dès 16 h au terrain de la Suze où Villeret accueille le FC Hauterive II pour la première journée. Nous nous réjouissons de vous retrouver nombreux au bord du terrain pour encourager les protégés de Benjamin Brea qui comptent bien engranger 3 points à cette occasion.

Recherche cantiniers

L'US Villeret est actuellement à la recherche de nouveaux cantiniers. Vous êtes intéressés à travailler un week-end sur deux (en principe le samedi) à tenir la buvette durant les matchs, ainsi que préparer un repas pour les joueurs et les supporters ? Contactez-nous par téléphone au 079 777 34 05 ou par mail à l'adresse : usvilleret@gmail.com | az

Samedi 22 août, 16h : Villeret – Hauterive II

Délai sport
LUNDI SOIR

fac@bechtel-imprimerie.ch

URGENCES

PHARMACIES DE GARDE

SAINT-IMIER
Du 21 août au 27 août: Pharmacie- plus du Vallon, 032 942 86 86
Samedi: 13h30-16h, 19h 15-19h 45
Dimanches et jours fériés: 11h-12h, 19h 15-19h 45

TRAMELAN
Du 21 au 27 août: Pharmacie Sch- neeberger, 032 487 42 48, A. Vargas
Dimanches et jours fériés: 11h-12h et 18h30-18h 45

Changement de service le vendredi à 8h. Les éventuelles modifications de dernière minute du service de garde seront annoncées sur le répondeur de la pharmacie concernée.

AMBULANCE ET URGENCES

144

MÉDECINS DE GARDE

ORVIN, SAUGE ET ROMONT
24 heures sur 24 0900 900 024
www.cabinetdurgencesbienne.ch

DE LA FERRIÈRE À PÉRY-LA HEUTTE
24 heures sur 24
032 941 37 37

TRAMELAN 0900 93 55 55
En semaine: 18h-8h
Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés: 24 heures sur 24

PERMANENCES DES SERVICES FUNÉBRES

VALLON DE SAINT-IMIER
0800 225 500
Par8: 0848 778 888

SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

SOINS À DOMICILE

SAMAIDD VALLON DE SAINT-IMIER
aide et maintien à domicile, soins en diabétologie
079 439 28 95
samaidd@bluewin.ch
www.samaidd.com

SASDOVAL SAINT-IMIER
rue de Jonchères 60
032 941 31 33
sasdoval@bluewin.ch
www.sasdoval.ch

SERVICE DU BAS-VALLON
032 358 53 53
Tél. national 0842 80 40 20
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

Réclame

F. VORPE
POMPES FUNÈBRES
A votre écoute
Service jour et nuit
Espace famille - Salle de recueillement
032 489 12 38 / 079 250 39 04
www.pfvorpe.ch

bechtel-imprimerie.ch

LOISIRS

ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

TRAMELAN rue du Pont 20
Jeudi: 16h-18h
Vendredi: 17h-21h

CENTRE ANIMATION JEUNESSE

PÉRY-LA HEUTTE
Mercredi: 13h-18h
Jeudi: 13h30-18h
Vendredi: 13h-22h
www.cajpery.wix.com

CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

CEJARE SAINT-IMIER
rue du Midi 6
Sur rendez-vous, en principe:
lundi et mercredi: 9h-17h
032 941 55 45
cejare@cejare.ch
www.cejare.ch

MÉMOIRES D'ICI
SAINT-IMIER rue du Midi 6
Lundi et jeudi: 14h-18h
032 941 55 55
contact@m-ici.ch
www.m-ici.ch

ESPACE JEUNESSE ERGUËL

SAINT-IMIER
rue du Marché 1
Mardi: 16h-18h,
accueil en cas de besoin/projets
Mercredi: 14h-18h, activités diverses selon programme (voir site internet)
Jeudi: 15h15-18h,
accueil adolescents 10-17 ans
Vendredi: 15h15-18h,
accueil adolescents 10-17 ans

032 940 12 17
espacejeunesse@saint-imier.ch
www.e-j-e.ch
espacejeunesseerguel
espacejeunesse.derguel

BIBLIOBUS UPJ

CORGÉMONT gare
Mardi 1^{er} septembre: 15h15-17h

LA FERRIÈRE commune
Samedi 5 septembre: 9h45-11h 45

FRINVILLIER
Mardi 15 septembre: 16h30-17h 15

ORVIN centre du village
Mardi 1^{er} septembre: 17h45-19h30
En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

PLAGNE ancienne école primaire
Vendredi 21 août: 17h30-19h 15

ROMONT entrée du village
Vendredi 21 août: 16h-17h

SONCEBOZ-SOMBEVAL commune
Mardi 25 août: 16h30-19h30

VAUFFELIN place du village
Vendredi 21 août: 14h30-15h30

BIBLIOTHÈQUES

CORMORET
collège
Mardi: 17h-18h30

CORTÉBERT
école, rez-de-chaussée
Mercredi: 13h30-14h, 19h30-20h

COURTELARY
collège
Lundi: 15h-17h30 Mardi: 17h-19h
Jeudi: 15h-16h30 Ve: 9h30-10h30

BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER rue du Marché 6

Horaires spéciaux
Jeudi et vendredi: 9h-11h, ouverture dédiée aux personnes vulnérables
Mercredi, jeudi et vendredi: 14h-18h, ouverture dédiée aux enfants, adolescents et adultes
Né pour lire: club de lecture tous les premiers mercredis du mois à 14h30 (sur inscription) et tous les vendredis du mois à 9h45 (jusqu'à 5 ans)
Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages

032 941 51 41
bibliotheque@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch/bibliotheque
Catalogue en ligne: nouveautés

SONVILLIER
collège
Lundi: 17h30-19h30
Mercredi: 16h-18h

PÉRY-LA HEUTTE
collège
Mardi: 15h15-17h 15
Jeudi: 17h-19h

VILLERET
rue principale 20
Mardi: 9h-10h, 15h-18h
Jeudi: 18h15-19h15

CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

COURTELARY Grand-Rue 21
PARCOURS DÉCOUVERTE
Atelier ouvert, parcours avec visite guidée

LE SHOP ET LE BISTROT
Mardi-dimanche: 9h30-18h, produits à l'emporter

LA PLACE DE JEUX
Mardi-dimanche: 9h30-18h

032 945 13 13
welcome@chezcamillebloch.swiss
www.chezcamillebloch.swiss

GYMNASTIQUE

CORGÉMONT
halle de La Combe
Gym Tonic: mercredi 14h-15h
Gym Fit: mercredi 8h15-9h10
Gym Seniors: mercredi 9h15-10h10
Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde.
079 735 33 74

ORVIN halle
Lundi: 16h30

PÉRY-LA HEUTTE halle de Péry
Lundi: 14h15
Leçons ouvertes à tout le monde.

SONCEBOZ halle de gymnastique
Ladyfit: mardi 20h15-21h15
60 francs/an (étudiantes 30 francs/an)
ladyfitsonceboz@gmail.com

LUDOTHÈQUE

SAINT-IMIER rue du Marché 6
Mercredi et vendredi: 15h-18h
Maria Concetta Houriet
Renseignements: 032 941 14 22
032 941 51 41
www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludothèque

MÉDIATHÈQUE CIP

TRAMELAN chemin des Lovières 13
1^{er} samedi du mois: 9h-12h
Lundi-vendredi: 13h-18h
Mercredi: 13h-20h
032 486 06 06, cip@cip-tramelan.ch
cip-tramelan.ch

MUSÉES

JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES chapelle
Sur réservation 079 797 33 53
e.m.geiser@bluewin.ch

LONGINES SAINT-IMIER
Lundi-vendredi: 9h-12h, 14h-17h
Réservation recommandée.

MUSÉE DE SAINT-IMIER
Mercredi, samedi et dimanche:
14h-18h: Histoire d'Os, remonter le temps dans les grottes du Jura du mercredi 20 mai au 20 septembre
032 941 14 54, musee@saint-imier.ch
www.musee-de-saint-imier.ch

MAISON DES SARRASINS
ORVIN au cœur du village
Ouvert sur demande, entrée libre.
032 358 18 35, 032 358 17 27
erwinlechot@bluewin.ch

NATATION

PISCINE D'ERGUËL
SAINT-IMIER sur le Pont
Lundi à dimanche: 9h-20h
Septembre: 9h-19h
032 941 28 42

PISCINES

PISCINE DU CHÂTEAU
TRAMELAN chemin du Château 30
Lundi à dimanche: 9h-20h
24 août au 6 septembre: 9h-19h
Caisse: 032 487 59 50
Buvette: 032 487 59 26

SKI CLUB COURTELARY

Week-end du 29 et du 30 août assuré par Doris Isler et Philippe Vuillaume, bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer!

COMMUNES

AGENCE AVS

DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
032 485 01 53
c.faehndrich@pery-laheutte.ch

ADMINISTRATIONS

CORGÉMONT
Lundi: 8h30-11h30, 17h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-11h30, 16h-17h
Vendredi: 8h30-11h30
Grand-Rue 15
2606 Corgémont
032 488 10 30
admin@corgemont.ch
www.corgemont.ch

CORMORET
Lundi: 15h-18h
Mercredi: 14h30-16h30
Jeudi: 9h30-12h
Vieille-Rue 1
2612 Cormoret
Administration: 032 944 15 13
Mairie: 032 944 20 71
Voyer: 079 381 68 60
contact@comoret.ch
www.comoret.ch

CORTÉBERT
Lundi et mardi: 10h-12h
Jeudi: 10h-12h, 16h-18h
Rue du Collège 3
2607 Cortébert
032 489 10 67
Fax: 032 489 19 27
admin@cortebert.ch
www.cortebert.ch

COURTELARY
Lundi et mercredi: 8h-12h
Mardi: 8h-12h, 14h-17h
Jeudi: 8h-12h, 16h-18h
Grand-Rue 58
2608 Courtelary
032 944 16 01
admin@courtelary.ch
www.courtelary.ch

LA FERRIÈRE
Lundi-vendredi: 10h-12h
Mardi et jeudi: 16h-17h30
Rue des Trois-Cantons 20
2333 La Ferrière
032 961 12 77
Secrétariat: info@laferriere.ch
Finances: commune@laferriere.ch
www.laferriere.ch

MONT-TRAMELAN
Lundi: 16h-18h
Métairie des Princes 13
2723 Mont-Tramelan
032 487 62 53
info@mont-tramelan.ch

ORVIN
Fermeture estivale:
du 20 juillet au 7 août, permanence téléphonique: 032 358 01 86
Lundi: 16h-18h (perm. maire: 19h)
Mercredi: 10h30-12h

PÉRY-LA HEUTTE
Lundi: 8h30-12h, 14h-18h
Mardi-jeudi: 8h30-12h
Grand-Rue 54
2603 Péry
032 485 01 50
commune@pery-laheutte.ch
www.pery-laheutte.ch

RENAN
Lundi: 8h-12h, 13h30-18h30
Mardi-vendredi: 8h-12h
Rue du Collège 5
2616 Renan
032 962 65 00
Fax: 032 962 65 05
info@renan.ch, admin@renan.ch
www.renan.ch

ROMONT
Mardi: 16h-18h
Jeudi: 10h-12h
Route Principale 1
2538 Romont
032 377 17 07
info@romont-jb.ch
www.romont-jb.ch

SAINT-IMIER
Lu-me: 8h-11h45, 14h-17h
Jeudi: 14h-18h
Vendredi: 8h-11h45, 14h-16h
Rue Agassiz 4
2610 Saint-Imier, CP 301
032 942 44 24
Fax: 032 942 44 90
info@saint-imier.ch
www.saint-imier.ch

SAUGE
Lundi: 9h30-11h30
Mardi et jeudi: 15h30-17h30
Haut du Village 8
2536 Plagne
032 358 20 25
Fax: 032 358 20 26
info@sauge-jb.ch
www.sauge-jb.ch

SONCEBOZ-SOMBEVAL
Lundi: 8h-12h, 16h-18h
Ma, me et je: 8h-12h, 16h-17h30
Vendredi: 8h-12h
Rue des Prés 5
2605 Sonceboz-Sombeval, CP 47
032 488 33 00
Fax: 032 488 33 01
secretariat@sonceboz.ch
www.sonceboz.ch

SONVILLIER
HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET
Lundi, mercredi, vendredi: 8h-12h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE
Lundi: 8h-12h, 13h30-16h
Jeudi: 8h-12h, 13h30-17h30
Mardi, mercredi et vendredi: 8h-12h
Place du Collège 1
2615 Sonvilier
032 941 11 20
Fax: 032 941 19 73
administration@sonvilier.ch
www.sonvilier.ch

– Crèche « Les Razmokets »:
032 940 14 86
– Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66
– Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruats »:
032 961 15 49

TRAMELAN
Lu-ma: 9h-11h45, 14h-16h45
Mercredi: 14h-16h45
Jeudi: 9h-11h45, 14h-18h
Vendredi: 9h-11h45, 14h-16h
Hôtel de Ville, 2720 Tramelan
032 486 99 99
Fax: 032 486 99 80
www.tramelan.ch

VILLERET
Lundi-vendredi: 9h-12h
Rue Principale 24
2613 Villeret
032 941 23 31
admin@villeret.ch
www.villeret.ch

IMPRESSUM

Journal d'annonces et d'information
12 000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Editeur
Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
fac@bechtel-imprimerie.ch

Heures d'ouverture: lu-je 7h30-12h, 13h30-17h, vendredi 7h30-12h

Mise en pages
Claude Sansonnens, Claudia Lopes, Coraline Bolle, Nicolas Schaeffer

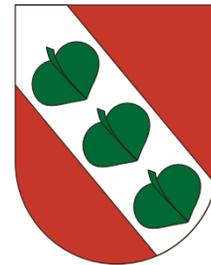
Délais de remise des publications
Sport, Utile et Paroisses: lundi soir
Officiel: mardi 12h
Rédactionnel et Annonces: mercredi 9h

Tarif des annonces
Sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.
Impression: Druckzentrum Bern
Distribution: La Poste

NE JETEZ PAS VOS MACHINES ET APPAREILS!
Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres
Prise en charge gratuite
à votre domicile les mercredis entre 17h et 18h
077 453 19 57 vio@bluewin.ch

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary



Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

Courtelary



Avis de construction

Requérant: Zaugg Claude, Le Pacot 9, 2608 Courtelary.

Auteur du projet: idem que requérant.

Propriétaire foncier: idem que requérant.

Projet de construction: aménagement d'un appartement dans les combles, ouverture de 2 fenêtres en façade sud et de 7 velux, bâtiment sise Le Pacot 9 sur parcelle N° 159, zone HA.

Dimension: selon plans déposés.

Protection des eaux: raccordement à la canalisation communale et à la STEP.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Courtelary jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille officielle d'avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Courtelary. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Courtelary, le 18 août 2020

Le Secrétariat municipal

COMMUNE BOURGEOISE DE COURTELARY

Dépôt public du procès-verbal de l'assemblée bourgeoise

Conformément à l'article 63 du règlement d'organisation de la commune bourgeoise de Courtelary, le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 14 août 2020 est déposé publiquement durant 20 jours, soit jusqu'au 8 septembre 2020, au secrétariat bourgeois.

Pendant le dépôt public, les éventuelles oppositions peuvent être formées par écrit auprès du Conseil de bourgeoisie.

Courtelary, le 19 août 2020

Le Conseil de bourgeoisie

La Ferrière



Avis de construction

Requérant: Pierre-Henri Tschäppät, Droit des Convers 111, 2616 Renan.

Auteur du projet: MORITEC Dipl.ing. Klaus Mori, Therwilerstrasse 28, 4054 Basel.

Propriétaire foncier: Anne-Marie Tschäppät, Droit des Convers 111, 2616 Renan.

Projet: installation d'une station d'épuration biologique à filtre planté avec prétraitement mécanique, au lieu-dit « La Chaux-d'Abel », bâtiment 95, parcelle 276.

Zone: hors zone à bâtir.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande

La demande et les plans sont déposés publiquement auprès du secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*, soit jusqu'au 14 septembre 2020.

Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au secrétariat communal de La Ferrière. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Les éventuelles demandes de compensation de charges selon les arts. 30ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

La Ferrière, le 14 août 2020

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Modification de projet relative à l'autorisation de construction du 25 novembre 2019

Requérants: Carina Pereira et José Carvalho, Louis-Agassiz 8, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Auteur du projet: MRS CREHABITAT SA, route de la Communance 26, 2800 Delémont.

Propriétaires fonciers: Carina Pereira et José Carvalho, Louis-Agassiz 8, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Projet: transformation du garage, Vers l'Eglise 29, 2333 La Ferrière, parcelle 458.

Zone: A planification obligatoire (plan et règlement de quartier).

Dimensions: selon plans déposés.

Genre de construction: fondations: béton. Construction portante: étayage: béton; parois: béton, ossature bois; plafonds: béton, structure bois. Façades: matériel: isolation, crépi et ossature bois; couleur: blanc cassé. Toit: toit plat; matériel: gravier, couleur: gris.

Dépôt public de la demande

La demande et les plans sont déposés publiquement auprès du secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*, soit jusqu'au 14 septembre 2020.

Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au secrétariat communal de La Ferrière. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Les éventuelles demandes de compensation de charges selon les arts. 30ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

La Ferrière, le 14 août 2020

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant: Jean-Pierre Clément, rue du Soleil-Couchant 19, 2333 La Ferrière.

Auteur du projet: Espace Plans Sàrl, Vers l'Eglise 15, 2333 La Ferrière.

Projet: construction d'une toiture plate et d'une lucarne. Réfection des toitures existantes (isolation), au lieu-dit « rue du Soleil-Couchant », bâtiment 19, parcelle 276.

Zone: HAa.

Dimensions: selon plans déposés.
Genre de construction: fondations: béton existant sans changement. Construction portante: étayage: piliers existants et nouveaux; parois: brique ciment; plafonds: plâtre. Façades: matériel: crépi et placage de pierres de tailles calcaire; couleur: blanc. Toit: plat, inclinaison 1°; matériel: cuivre, couleur: cuivre.

Dépôt public de la demande: la demande et les plans sont déposés publiquement auprès du secrétariat communal de La Ferrière jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*, soit jusqu'au 14 septembre 2020.

Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au secrétariat communal de La Ferrière. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Les éventuelles demandes de compensation de charges selon les arts. 30ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

La Ferrière, le 14 août 2020

Le Secrétariat municipal

Orvin



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: Adrian Leichtnam, Barenweg 12, 3604 Thun.

Auteur du projet: ACDA, Art Center Design & Architecture SA, Quartier Latin 13, 1907 Saxon.

Emplacement: parcelle N° 1120, au lieu-dit: « Grosse Vacherie », Les Prés d'Orvin, commune d'Orvin.

Projet: démolition et reconstruction d'une habitation et d'une cabane de jardin avec poêle à bois, pose d'une cuve enterrée (20000 litres) pour la récupération des eaux pluviales.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFo et 89 al. 3 OC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 13 septembre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale d'Orvin. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 14 août 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Péry-La Heutte



Avis de construction

Requérants: Marie-Laure Gebhard et Eric Steiner, route de Sonceboz 15, 2604 La Heutte.

Propriétaire foncier: Eric Steiner, route de Sonceboz 15, 2604 La Heutte.

Auteur du projet: MBR Architecture, passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Projet de construction: rénovation de l'habitation de la ferme. Route de Sonceboz 15, parcelle N° 131, zone agricole.

Dimensions: selon les plans déposés.

Genre de construction: création d'un appartement à l'étage et aux combles, pose de vitrages et panneaux solaires en toiture, remplacement du chauffage à mazout par un chauffage à granulés en bois, améliorations thermiques. Construction de 3 serres. Démolition du poulailler et du garage en tôle N° 15b. Transformation d'un garage en magasin de campagne avec café. Fondations existantes. Construction portante en maçonnerie et bois. Plafonds en bois. Façades en crépi/bois existantes, couleur inchangée. Toit à 2 pans + croupes existant recouvert de tuiles TC + verre de couleur naturel.

Protection des eaux / eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif.

Dérogation: néant

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 20 septembre 2020 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 21 août 2020

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: Ramseyer Manna Géraldine et Manna Gaetano, chemin du Pont 8, 2604 La Heutte.

Propriétaires fonciers: Ramseyer Manna Géraldine et Manna Gaetano, chemin du Pont 8, 2604 La Heutte

Auteur du projet: Deco & Architecture, Jean-Pierre Gerber, rue de l'Ouchette 2A, 2605 Sonceboz

Projet de construction: construction d'une maison familiale avec garage double intégré. Chemin du Paradis 5A, parcelle N° 500, zone H2.

Dimensions: selon les plans déposés.

Genre de construction: fondations radier en béton armé et pare-gel. Construction portante en mur en briques T.C. Parois en mur T.C. de 12 cm. Façades en crépi rustique de couleur blanc cassé. Toit à 1 pan avec un inclinaison de 11° recouvert d'Eternit Structa de couleur terre cuite. Chauffage par pompe à chaleur air eau externe.

Protection des eaux / eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système séparatif.

Dérogation: demande de dérogation pour distance à la limite Art. A151 al. 4 et 5.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 20 septembre 2020 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 21 août 2020

Le Conseil Municipal

Avis de construction

Requérant: Ciments Vigier SA, Rondchâtel, 2603 Péry.

Propriétaire foncier: Ciments Vigier SA, Rondchâtel, 2603 Péry.

Auteur du projet: Ciments Vigier SA, Rondchâtel, 2603 Péry.

Projet de construction: aménagement d'un bureau. Ouverture de fenêtres en façade. Rondchâtel, 2603 Péry, parcelle N° 303, zone d'activités.

Dimensions: identiques aux plans déposés.

Genre de construction: aménagement d'un bureau avec wc et douche. Création de 3 fenêtres en façade.

Protection des eaux / eaux usées: raccordement des eaux usées et des eaux pluviales aux canalisations communales en système unitaire.

Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 13 septembre 2020 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 14 août 2020

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérante: Marguerite Rawicz-Galinski, rue Principale 58, 1902 Evionnaz.

Propriétaire foncière: Marguerite Rawicz-Galinski, rue Principale 58, 1902 Evionnaz.

Auteur du projet: Marguerite Rawicz-Galinski, rue Principale 58, 1902 Evionnaz.

Projet de construction: remplacement des volets en bois, rue du Monnet 7, 2603 Péry, parcelle N° 250, zone H2.

Dimensions: identiques aux plans déposés.

Genre de construction: remplacement des volets en bois par des volets en aluminium de couleur vert-foncé, RAL 6005.

Protection des eaux/eaux usées: néant.

Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 13 septembre 2020 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 14 août 2020

Le Conseil municipal

Renan



Avis de construction

Requérant: Testaz Alexandre, rue de l'Erguel 11, 2616 Renan.

Auteur du projet: FMGC SA, rue de l'Avenir 4, 2340 Le Noirmont.

Adresse du projet: parcelle N° 137, rue de l'Erguel 8a, 2616 Renan.

Descriptif du projet: assainissement du terrain pour la construction de 2 places de parc.

Dimension du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone centre.

Dérogations: –

Objets protégés: digne de conservation, objet C.

Dépôt public: du 14 août au 15 septembre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'opposition collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 14 août 2020

Le Secrétariat municipal

Renan (suite)



Avis de construction

Requérants: Kerambrun Yann et Florence, Haut de la Suze 10, 2616 Renan.

Auteur du projet: Grünenwald et Nikles SA, Prê de l'Envers 11, 2607 Cortébert.

Adresse du projet: parcelle N° 574, Haut de la Suze 10, 2616 Renan.

Descriptif du projet: changement façades par lames alu et réfection des peintures.

Dimension du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone H2.

Dérogations: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 14 août au 15 septembre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'opposition collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 14 août 2020

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Requérant: Müller Martin, rue des Puits 2, 2616 Renan.

Auteur du projet: Müller Martin, rue des Puits 2, 2616 Renan.

Adresse du projet: parcelle N° 50, rue des Puits 2, 2616 Renan.

Descriptif du projet: pose de 2 nouvelles fenêtres « lucarnes » au 4^e étage.

Dimension du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: zone centre.

Dérogations: –

Zones / périmètres protégés: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 14 août au 15 septembre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de la Commune municipale, rue du Collège 5, 2616 Renan. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal de Renan, dans le même délai.

En cas d'opposition collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Renan, le 14 août 2020

Le Conseil municipal

Saint-Imier



Restrictions en matière de stationnement

En se fondant sur l'art. 3 al. 2 de la loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958, et sur l'art. 44 al. 1 et 2 de l'ordonnance cantonale sur les routes du 29 octobre 2008 (OR), le Conseil municipal de Saint-Imier arrête la décision suivante en matière de circulation routière:

Stationnement autorisé aux emplacements marqués sur chaussée uniquement (cases en zone blanche sans signalisation verticale)

Rue de la Clef, entre le carrefour avec la route cantonale et le carrefour avec la rue Bakounine

Conformément à l'art. 63 al 1, let. a et à l'art. 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), la présente décision

peut être attaquée par voie de recours administratif devant la préfète du Jura bernois dans les 30 jours à compter de sa publication. Le recours administratif doit être formé par écrit et en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e).

Saint-Imier, le 21 août 2020

*Au nom du Conseil municipal
Le Président: Patrick Tanner
Le Chancelier: Beat Grossenbacher*

RÈGLEMENT MUNICIPAL DE L'AFFECTATION DU SOL ET DE CONSTRUCTION (RAC)

Changement d'affectation de la ZUP J 1 vers la zone mixte 1 C3a

Procédure: conformément à l'article 58 de la loi cantonale sur les constructions du 9 juin 1985, la commune municipale de Saint-Imier dépose publiquement le projet de changement d'affectation de la ZUP J 1 vers la zone mixte 1 C3a pour la phase de participation et d'information de la population.

Dépôt public: du 14 août 2020 au 14 septembre 2020 inclusivement auprès du service d'urbanisme et mobilité, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier.

Séance publique: il est renoncé à organiser une séance publique. Le chef du service d'urbanisme se tient à disposition des personnes intéressées pour convenir d'un rendez-vous particulier pendant la phase d'information et participation afin de détailler les tenants et aboutissants de la modification (032 942 44 35).

Prises de position: les remarques et commentaires concernant le changement d'affectation de la ZUP J 1 vers la zone mixte 1 C3a sont à adresser par écrit au service d'urbanisme et mobilité, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, pendant la période du dépôt public.

Saint-Imier, le 14 août 2020

*Le Chef du service d'urbanisme
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 20-56

Requérants / Maîtres d'ouvrage: Carine Rivat et Yoann Verdino, rue du Soleil 13, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: Artigroup Sàrl, Grand-rue 81, 2608 Courtelary.

Adresse du projet: BF 2088, rue Bakounine 5, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: construction d'une maison familiale et d'un garage double.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: ZHfmd C2a.

Dérogations: –

Zones / périmètres protégés: –

Objet protégé: –

Dépôt public: du 21 août 2020 au 21 septembre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 21 août 2020

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Permis de construire 20-55

Requérant / Maître d'ouvrage: Claude Bernard, Champ Quin 5, 2733 Pontenet.

Auteur du projet: idem MO.

Adresse du projet: BF 655, rue du Soleil 25, 2610 Saint-Imier.

Description du projet: remplacement d'une chaudière à gaz (sans changement d'agent énergétique) et pose d'un conduit de cheminée extérieur en façade est.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: ZHfmd C2a.

Dérogations: ISCB 8/823.111/2.1

Zones / périmètres protégés: –

Objet protégés: –

Dépôt public: du 21 août 2020 au 21 septembre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 21 août 2020

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Imprimerie Juillerat et Chervet SA, rue de la Clef 7, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: MSBR Nouvelle Générations SA, Bureau d'architecture, rue de la Serre 66, 2301 La Chaux-de-Fonds.

Emplacement: parcelles N°s 1966 et 2069, au lieu-dit: «rue de la Clef 7», commune de Saint-Imier.

Projet: agrandissement au nord de l'imprimerie existante comprenant des zones de stockage, une surface de production complémentaire, la pose d'un monte-charge, des vestiaires, des WC, un bureau, un local à archives et un local de prod. chimiques. Construction de murs de soutènement, aménagement d'une terrasse, démolition des garages sis à l'ouest et extension de la place de stationnement au nord.

Modifications: construction d'un quai de réception de produits et marchandises avec accès par camion le long de la façade est avec couvert et local administratif enterré, aménagement d'un mur de soutènement et d'un accès piétonnier, excavation supplémentaire de 5 m de profondeur pour augmenter la zone de dépôt, entièrement au sous-sol sans incidence sur le volume en surface, suppression de la passerelle le long de la façade ouest, réaménagement des locaux et du monte-charge à l'intérieur du bâtiment, aménagement de vestiaires supplémentaires avec sas de transition et modification des ouvertures en façades (portes et fenêtres).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: PQ «rue de la Clef».

Dérogation: art. 43 RAC.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 20 septembre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit, **uniquement contre les modifications**, faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 août 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Elodie Grass, La Petite Côte 11, 2336 Les Bois.

Auteur du projet: whg.architectes Sàrl, Olivier Gogniat, rue de la Gruère 5, 2350 Saignelégier.

Emplacement: parcelle N° 110, au lieu-dit: «rue Francillon 32», commune de Saint-Imier.

Projet: changement d'affectation du local commercial en boulangerie avec salon de thé + take away et peinture de la façade du commerce.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: M1 et C3b.

Zone de protection: périmètre de protection de l'ancienne localité.

Dérogation: art. 85 OC.

Recensement architectural: objet C, digne de conservation, ensemble bâti A.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 20 septembre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 août 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: Groupe Froidevaux, rue de la Clef 9, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: OCMP management, O. Ciampi, Jardinières 125, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Emplacement: parcelle N° 2069, au lieu-dit: «rue de la Clef 9», commune de Saint-Imier.

Projet: aménagement d'un saut-de-loup complémentaire en façade nord du bâtiment pour la pulsion et l'extraction d'air d'une installation d'air comprimé.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZPO 1 (La Clef).

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 13 septembre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 14 août 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Permis de construire 20-46

Requérant / Maître d'ouvrage: Catherine Cerini, La Chaux-d'Abel 27, 2345 Le Cerneux-Veuil.

Auteur du projet: François Willemin, rue de Biaufond 3, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Adresse du projet: BF 2023, La Chaux-d'Abel 28, 2345 Le Cerneux-Veuil.

Description du projet: réaffectation d'une ancienne écurie en garage, création d'une salle de bains à l'étage, percement de fenêtres et de portes en façades nord et ouest et percement d'une porte de garage double en façade nord.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: HZ.

Dérogations: art. 24 LAT (dérogation à l'affectation).

Zones / périmètres protégés: –

Objet protégé: bâtiment digne de conservation.

Dépôt public: du 14 août 2020 au 14 septembre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 14 août 2020

*Le Chef du service urbanisme et mobilité
Nicolas Vuilleumier*

Sauge



Révision du règlement d'organisation

Par décision du 12 août 2020, l'Office des affaires communales et de l'organisation du territoire a approuvé le règlement d'organisation de la commune municipale de Sauge adopté le 18 juin 2020 par l'assemblée municipale de Sauge, en application de l'article 56 de la Loi sur les communes.

Conformément à l'article 45 de l'Ordonnance sur les communes, ce règlement entre en vigueur immédiatement et remplace celui daté du 28 février 2013.

Avec la décision d'approbation, ce règlement peut être consulté au secrétariat municipal de Sauge durant les heures d'ouverture habituelles.

Plagne, le 18 août 2020

Le Conseil municipal de Sauge

Sauge (suite)



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: Parc régional Chasseral, Place de la Gare 2, 2610 Saint-Imier.

Auteur du projet: Natura biologie appliquée Sàrl, Le Saucy 17, 2722 Les Reussilles.

Emplacement: parcelles N°s 37 et 584, aux lieux-dits: «Pâturage des Ecovots et Les Fousserets», Vauffelin, commune de Sauge.

Projet: revitalisation de deux sources actuellement captées dans le cadre d'un programme de renforcement de l'infrastructure écologique porté par les parcs naturels régionaux du Doubs et de Chasseral, restauration du milieu fontinal à l'exutoire dans les sources, remplacement des conduites et chambres existantes de manière à maintenir une utilisation agricole (bétail), pose de deux clôtures et création d'une place en grise de 10 m².

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Zones de protection: haie et sources.

Dérogation: art. 24 LAT.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 20 septembre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 août 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: Steed Hofmann, route Principale 14, 2537 Vauffelin.

Auteur du projet: STUDIOV9, Architectes MA HES SIA, Dammweg, 2502 Bienne.

Emplacement: parcelle N° 274, au lieu-dit: «Route de Romont 1», commune de Vauffelin.

Projet: rénovation et transformation du bâtiment du restaurant du Cheval blanc, aménagement d'un magasin au rez-de-chaussée, d'un espace d'exposition à l'est du bâtiment et d'un appartement en duplex au 1^{er} étage avec aménagement d'une terrasse au nord du bâtiment sur le garage existant.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: M2.

Zone de protection: périmètre de protection du site bâti.

Dérogation: art. 47 al. 2 RAC.

Recensement architectural: objet C, digne de conservation, ensemble bâti A.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 13 septembre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 14 août 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Municipalité de Sauge, Haut du Village 8, 2536 Plagne.

Emplacement: parcelle N° 8, au lieu-dit: «Chemin de l'Ecole 6», Frinwillier, commune de Sauge.

Projet: pose de deux conteneurs semi-enterrés de type Molok de 5 m³ pour ordures ménagères en sac – un conteneur à l'angle nord-est du bâtiment existant (ch. de l'Ecole) et un conteneur à l'angle sud-ouest (ch. des Pêcheurs).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: ZUP G «Ecole».

Dérogations: art. 80 LR et 17 RCC.

Recensement architectural: digne de conservation.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 13 septembre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 14 août 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Sonceboz-Sombeval



Élections municipales complémentaires du 27 septembre 2020

Liste rentrée

Liste N° 1

Présentée par un groupe de citoyennes et citoyens de Sonceboz-Sombeval

Commission scolaire

1 candidat comme membre

– Joao Pedro Oliveira, 1980, rue de l'Envers 36, Head Support Key Accounts, nouveau

Est élu tacitement

Commission scolaire

Membre

Joao Pedro Oliveira

Le poste étant repourvu, il n'y aura pas d'élection communale en date du 27 septembre 2020.

Sonceboz-Sombeval, le 14 août 2020

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérants: André Marc-Olivier et Nadine, rue Crétat Sombeval 4 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Auteur du projet: MBR Architecte SA, passage de l'Esplanade 1 à 2610 Saint-Imier.

Emplacement: lieu-dit: rue Crétat Sombeval 4, parcelle N° 216 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

Projet: agrandissement d'un logis dans le volume bâti existant pour créer un studio au rez-de-chaussée et une chambre à l'étage.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: C.

Dérogations: –

Périmètre protégé: –

Objet protégé: –

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 21 septembre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à l'administration communale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval. En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Sonceboz-Sombeval, le 21 août 2020

Le Bureau communal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Commune municipale, rue des Prés 5, 2605 Sonceboz-Sombeval.

Emplacement: parcelle N° 37, au lieu-dit: «rue Crétat Sonceboz», commune de Sonceboz-Sombeval.

Projet: aménagement d'une place de jeux composée d'une balançoire double et d'un ensemble avec deux tours à grimper et d'un toboggan, aménagement de sols amortissants en granulat caoutchouc grenat et pose d'une clôture d'une hauteur max. de 1,2 m pour délimiter la place.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: C.

Dérogation: art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 13 septembre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 14 août 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Sonvilier



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérant: John Nappiot, rue du Pont 12, 2610 Saint-Imier.

Emplacement: parcelles N°s 385 et 991, au lieu-dit: «Sur l'Eau», commune de Sonvilier.

Projet: demande déposée après coup pour l'aménagement d'une place de dépôt en grise pour matériaux de construction et de jardinage, réalisation d'une rampe d'accès avec la pose de murs blocs de chaque côté de la rampe.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: A.

Dérogation: art. 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 20 septembre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 août 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérante / Maître d'ouvrage: Anouk Grossenbacher, rue Ferdinand-Gonseth 29, 2615 Sonvilier.

Auteur du projet: Anouk Grossenbacher, rue Ferdinand-Gonseth 29, 2615 Sonvilier.

Adresse du projet: BF 686, rue Ferdinand-Gonseth 29, 2615 Sonvilier.

Description du projet: réfection du mur de soutènement, réfection de la place en béton, démolition d'un garage et pose d'un couvert à voiture.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Construction du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de construction: H2.

Dérogations: art. 80 LR.

Zones / périmètres protégés: aucun.

Objet protégé: non.

Oppositions / réserves de droits: aucune.

Dépôt public: du 14 août au 14 septembre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 14 août 2020

La Municipalité de Sonvilier

Avis de construction

Requérant / Maître d'ouvrage: John Roy, rue Jacques-René Fiechter 10, 2613 Villeret.

Auteur du projet: John Roy, rue Jacques-René Fiechter 10, 2613 Villeret.

Adresse du projet: BF 151, Crêt-Besson 11, 2615 Sonvilier.

Description du projet: création d'un appartement dans les combles avec transformation du toit, changement de volets, transformation d'une fenêtre en porte, création de places de parc et pose d'un crépi isolant.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: CV.

Dérogations: art. 414 RCC.

Zones / périmètres protégés: périmètre de protection des sites A.

Objet protégé: non.

Oppositions / réserves de droits: aucune.

Dépôt public: du 14 août au 14 septembre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 14 août 2020

La Municipalité de Sonvilier

Avis de construction

Requérante/Maître d'ouvrage: Sandy Cantoni, Derrière l'Eglise 21, 2615 Sonvilier.

Auteur du projet: Espace et Lumière Sàrl, route des Denges 28D, 1027 Lonay.

Adresse du projet: BF 923, Derrière l'Eglise 21, 2615 Sonvilier.

Description du projet: construction d'un jardin d'hiver non chauffé et d'une place de stationnement.

Dimensions du projet: selon plans déposés.

Constructions du projet: selon plans déposés.

Zone d'affectation et de constructions: H2.

Dérogations: art. 80 LR (Loi sur les routes).

Zones/périmètres protégés: aucun.

Objet protégé: non.

Oppositions/réserves de droits: aucune.

Dépôt public: du 21 août au 21 septembre 2020 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès de l'administration communale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal dans le délai de dépôt public.

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Sonvilier, le 21 août 2020

La Municipalité de Sonvilier

Tramelan



Modification des tarifs

En séance du 11 août 2020, le Conseil municipal a décidé de modifier les tarifs suivants:

Tarif de la piscine

En ce qui concerne les enfants, il est précisé que les tarifs appliqués le sont pour les enfants «en âge de scolarité obligatoire».

Il est également précisé que les enfants de moins de 6 ans bénéficient de l'entrée gratuite.

Tarif «Abo-Sports»

En ce qui concerne les enfants, il est précisé que les tarifs appliqués le sont pour les enfants «en âge de scolarité obligatoire».

Tout comme le 3^e enfant, les enfants suivants d'une même famille domiciliée Tramelan pourront bénéficier de la gratuité de l'entrée.

Tarif de location Zurich Arena (patinoire)

En ce qui concerne les enfants, il est précisé que les tarifs appliqués le sont pour les enfants «en âge de scolarité obligatoire».

En raison des circonstances particulières et du renoncement à vendre un «Abo-Sports» en 2020, le Conseil municipal vend dès l'ouverture de la Zurich Arena (patinoire) le 29 août prochain, un abonnement de saison 2020-2021 pour la patinoire à 5 francs pour les enfants en âge de scolarité domiciliés à Tramelan et dans les communes partenaires. Les autres tarifs restent inchangés et en vigueur.

L'entrée en vigueur de toutes les présentes modifications et de la mesure provisoire est fixée avec effet immédiat dès publication dans la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary.

Un recours peut être formé contre la décision du Conseil municipal dans les 30 jours à dater de la publication, soit jusqu'au lundi 21 septembre 2020. Le recours doit être adressé par écrit et en deux exemplaires à la Préfecture du district de Courtelary, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Tramelan, le 12 août 2020

Le Conseil municipal

Tramelan (suite)



Avis de construction N° 2020/40

Requérants: Kurtishaj Minire et Nuredin, Grand-Rue 64, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: VIVAllogis.ch, Philippe Schwob, Grand-Rue 165, 2720 Tramelan.

Projet: création d'un balcon et réduit au sud-ouest, changement des fenêtres et transformations d'ouvertures existantes, création d'une place de parc au nord-ouest du bâtiment existant et réaménagement des alentours (remblais, etc.).

Parcelle N° 40, zone H3pc

Emplacement: Grand-Rue 64, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon plans et formulaires.

Recensement architectural: ensemble bâti: B.

Bâtiment: -

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 14 août 2020 au 14 septembre 2020.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 14 août 2020

La Commune de Tramelan

Villeret



Avis de construction

Maître d'ouvrage, auteur du projet et propriétaire foncier: Hasan Sahin, rue Paul-Charmillot 91, 2610 Saint-Imier.

Projet: transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre, ajout d'un balcon à la porte-fenêtre sur la façade nord, pose de panneaux solaires sur la toiture ouest;

Parcelle: parcelle N° 246, zone village.

Emplacement: lieu-dit: rue Jacques-René Fiechter 1, 2613 Villeret.

Construction: selon plans déposés.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*, soit jusqu'au 20 septembre 2020. Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Villeret.

Les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 21 août 2020

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Maîtres d'ouvrage, auteurs du projet et propriétaires fonciers: Da Rocha Ribeiro Margarida Susana et De Almeida Ferreira Jose Fernando, rue Jacques-René Fiechter 12, 2613 Villeret.

Projet: par rapport à l'immeuble, construction d'un mur, au nord-ouest, pose d'une palissade démontable et création d'un escalier (projet déjà réalisé). Création, au sud-ouest, d'une rampe d'accès à la cave, transformation d'une fenêtre en porte-fenêtre au pied de la rampe.

Parcelle: parcelle N° 201, zone village.

Emplacement: lieu-dit: rue Jacques-René Fiechter 12, 2613 Villeret.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* soit jusqu'au 20 septembre 2020.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 21 août 2020

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Maître d'ouvrage et propriétaire foncier: Lony Sàrl, Passage des Condémines 2, 2056 Dombresson.

Auteur du projet: Removed SA, Amélie Stoffer, route de la Sauge 12, 2042 Valangin.

Projet: transformation des appartements et installation du chauffage à distance.

Construction: selon plans déposés.

Dimensions: selon plans déposés.

Parcelle: parcelle N° 201, zone village.

Emplacement / adresse du projet: lieu-dit: rue de la Gare 9, 2613 Villeret, parcelle N° 133 de Villeret, zone village.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* soit jusqu'au 20 septembre 2020.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 21 août 2020

Le Secrétariat municipal

Avis de construction

Maître d'ouvrage, auteur du projet et propriétaire foncier: Yoga University, Zbinden Reto, rue Neuve 1, 2613 Villeret.

Projet: fermeture de 4 fenêtres et réduction de deux fenêtres en petites fenêtres sur la façade nord.

Emplacement: parcelle N° 157 de Villeret, rue Neuve 1, zone village.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* soit jusqu'au 20 septembre 2020.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 21 août 2020

Le Secrétariat municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Berggenossenschaft «Les Limes», Murzelenstrasse 34, 3034 Murzelen.

Emplacement: parcelle N° 579, au lieu-dit: «Aux Limes», commune de Villeret.

Projet: demande après coup concernant la réalisation d'une place de retournement pour camions avec mesures de compensation (deux surfaces écologiques de 20m² contenant la plantation de divers arbres et buissons d'espèces indigènes).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Zones de protection: réserve naturelle de la Combe-Grède, IFP no 1002 Chasseral et site de protection de la faune Combe-Grède (N° 2.00).

Dérogations: art. 24 LAT et 25 LCFo.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 20 septembre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Villeret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 août 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Maître d'ouvrage, auteur du projet et propriétaire foncier: Walthert Nicole, rue Neuve 20, 2613 Villeret.

Projet: construction et pose d'une Tiny House pour la location à titre de chambre d'hôte.

Parcelle: parcelle n° 716, zone H2.

Dérogation: art. 21 et 41 RCC, distances aux fonds voisins.

Emplacement: lieu-dit: rue Neuve 20, 2613 Villeret.

Dimensions: selon plans déposés.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du Secrétariat municipal de Villeret jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* soit jusqu'au 13 septembre 2020.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en doubles exemplaires au Secrétariat municipal de Villeret. Les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Villeret, le 14 août 2020

Le Secrétariat municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Immobiliensuisse SA, Claridenstrasse 6, 8002 Zürich.

Auteur du projet: SIAMAK Living Architecture, Weite Gasse 4, 8001 Zürich.

Emplacement: parcelles N° 236, au lieu-dit: «rue de la Gare3», commune de Villeret.

Projet: changement d'affectation de l'ancienne usine en immeuble d'habitation de 8 logements, rénovation énergétique du bâtiment, changement des fenêtres, création de nouvelles ouvertures en façades, ajout de balcons et d'un étage supplémentaire sur la partie Sud-Est du bâtiment existant, aménagement de 6 places de stationnement extérieures et pose de panneaux photovoltaïques en toiture (toit végétalisé).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: zone village (V).

Dérogations: art. 48 LAE, 80 LR et 42 RCC.

Recensement architectural: ensembles bâtis A et C.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 20 septembre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Villeret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 21 août 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Villeret Energie SA, Les Champs du Clos 12, 2613 Villeret.

Auteur du projet: Allotherm SA, Moosweg 11, 3645 Gwatt.

Emplacement: parcelles N° 112, 130, 157, 182, 183, 219, 280, 288, 289, 290, 645, 725, 730, 793 et 802, aux lieux-dits: «rue de la Gare, rue de la Bergerie, rue Neuve, rue du Brue, rue Principale, rue Jacques-René Fiechter, rue des Planches», commune de Villeret.

Projet: extension du réseau de distribution de chaleur à distance (conduites enterrées).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zones: route communale, domaine ferroviaire, Village, H2, H3, Activités, EU.

Dérogations: art. 48 LAE et 80 LR.

Recensement architectural: ensembles bâtis A et D.

Objet protégé: IVS d'importance locale BE 2092.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 13 septembre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Villeret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 14 août 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Salt Mobile SA, Hardturmstrasse 161, 8005 Zürich.

Auteur du projet: Suntel Switzerland AG, Bahnhofstrasse 10, 8712 Stäfa.

Emplacement: parcelle N° 793, au lieu-dit: «rue de la Gare 25», commune de Villeret.

Projet: nouvelle station de base de communication mobile pour le compte de Salt Mobile SA (BE_2402A).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: zone Village et CFF (domaine ferroviaire soumis aux dispositions de la LCdF selon RS 742.101).

Recensement architectural: ensemble bâti D (Villeret, quartier de la Gare).

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 13 septembre 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Villeret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 14 août 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Jura bernois

SYNDICAT DE COMMUNES
DU CENTRE REGIONAL DE COMPÉTENCES
ET DE PROTECTION CIVILE DU JURA BERNOIS
DE TRAMELAN

Convocation à l'assemblée des délégués

selon l'article 12 du règlement d'organisation

Judi 24 septembre 2020 à 19h30
à la salle communale de Court
La Valle 19, 2738 Court

Ordre du jour

1. Salutations, appel
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du PV N° 60 de l'assemblée des délégués du 21 novembre 2019
4. Election du vice-président des assemblées
5. Rapport du cdt OPCJb
 - 5.1. Présentation du Vice-Commandant – instructeur OPCJb – Cyril Scheidegger
 - 5.2. Présentation de l'avancée des travaux «réorganisation»
 - 5.3. RETEX COVID-19
6. Comptes 2019
 - 6.1. Présentation des comptes
 - 6.2. Rapport des vérificateurs
 - 6.3. Approbation des comptes 2019
7. Crédit d'investissement de 80000 francs pour l'achat de matériel
8. Divers et imprévus

Tramelan, le 13 août 2020

Au nom de la Commission de Gestion du CRC et de la PCI du Jura bernois
Le Président: Dave von Kaenel
Le Secrétaire: Donovan Ducommun

Réclame

Nous produisons tous genres d'imprimés.

imprimerie bechtel sa

Bellevue 4, 2608 Courtelary
032 944 18 18
info@bechtel-imprimerie.ch

www.bechtels-imprimerie.ch